



Zitouni inaugure l'Exposition des produits algériens à Doha

page 3

ED DIWAN



Quotidien national d'informations culturelles Mercredi 23 Octobre 2024 - Prix : 15 DA Tirage 2000

ALGERIE- ARABIE SAOUDITE :

Vers la réalisation d'un nouveau pôle agricole à El-Meniaâ



page 2

Actualité

NOUVEL AMBASSADEUR
DE LA MISSION DE L'UE :

« L'Algérie,
un partenaire
privilegié, essentiel
et fondamental
de l'UE »

2

FMI/BM :

Le gouverneur
de la Banque d'Algérie
prend part
aux assemblées
annuelles
à Washington

2



JOURNEE NATIONALE
DE LA PRESSE :

Rôle des médias
nationaux
dans le paysage
actuel

3

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

De nouvelles mesures pour les étudiants en médecine

p3

ALGERIE- ARABIE SAOUDITE :

Vers la réalisation d'un nouveau pôle agricole à El-Meniaâ

La réalisation d'un nouveau pôle agricole algéro-saoudien de développement des cultures stratégiques et d'élevage bovin laitier sur plus de 20 000 hectares est projeté dans la wilaya d'El-Meniaâ selon les services de la wilaya.

Une réunion a regroupé, sous la présidence du wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, les représentants des deux sociétés partenaires, en présence du représentant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et a permis la présentation d'un exposé sur les importants atouts agricoles de la wilaya d'El-Meniaâ, par la Direction locale des services agricoles. Les participants ont abordé les aspects liés aux conditions climatiques et la qualité hydro-édaphique propices au développement des filières agricoles, céréalière, maraichère, fruitière et d'élevage, avant de suggérer la délimitation d'une superficie de plus de 20.000 ha au niveau du périmètre agricole El-Mehareg El-Homr, à l'extrême Est de la commune de Hassi El-Gara, ayant fait auparavant l'objet d'une visite exploratoire. Le représentant du partenaire algérien, gestionnaire de la compagnie Dutafic-Algeria, Azzouz Mousiou, a affirmé que «cet investissement algéro-saoudien, pour lequel a été consacré un montage financier de 12 milliards DA, devra générer près de 180 emplois permanents et 300 autres saisonniers». Il a fait savoir que cet ambitieux projet, susceptible de renforcer les capacités productrices agricoles en Algérie, exploitera plus de 20.000



ha dans les cultures stratégiques et l'élevage de 2.000 vaches laitières, avec possibilité de son extension sur 8.000 autres hectares pour développer l'industrie de transformation et atteindre la sécurité alimentaire du pays. Le représentant de la société saoudienne, Ali Ben Ahmed El-Messahili, a indiqué, pour sa part, que le projet vise à développer la culture du blé et l'élevage bovin, à la faveur des importantes potentialités qu'offre la région d'El-Meniaâ, dont les étendues arables, l'abondance des ressources hydriques souterraines et douces, en plus de l'appui de l'Etat

aux investisseurs, comme mesures incitatives, pour concrétiser ce pôle agricole, réalisable en plusieurs phases sur une durée de cinq ans. M.EL-Messahili n'a pas manqué de louer les résultats réalisés par le secteur agricole dans la wilaya, à la suite de sa visite à la ferme agricole pilote de Mahmoud Hadjadj où il s'est enquis des activités d'élevage de vaches laitières, de production du maïs-grains et fourrager ainsi que de l'expérience de la culture du tournesol, et a reçu d'amples informations du DSA d'El-Meniaâ, Youcef Mesbah. L'investisseur saoudien a valo-

risé les atouts que renferme l'Algérie en général, et El-Meniaâ en particulier, dont les infrastructures appropriées encourageant le climat des affaires, en plus de l'existence d'institutions bancaires susceptibles de faciliter les transactions financières. Il a assuré, à ce titre, que le partenaire saoudien mobilisera les moyens nécessaires, technologiques de pointe, pour assurer la réussite des cultures stratégiques et «relever le défi», conforté dans ses prévisions par «les résultats encourageants atteints par l'agronomie saharienne en Algérie».

Zitouni inaugure l'Exposition des produits algériens à Doha

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a procédé, ce mardi à Doha (Qatar), en compagnie du ministre qatari de l'environnement, Abdullah Bin Abdulaziz Bin Turki Al Subaie, à l'inauguration de la première édition de l'Exposition des produits algériens à Qatar, a indiqué un communiqué du ministère. Cet événement économique, auquel pren-

nent part plus de 150 entreprises nationales, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar, avec l'objectif de faire connaître les différents produits algériens de qualité sur le marché qatari, ajoute la même source. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, du

président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf-Eddine Amara, ainsi que du président de la Ligue des hommes d'affaires qataris, Cheikh Fayçal Ben Kacem Al-Thani, lit-on dans le communiqué. Organisée par la société Tasdir (filiale du groupe Safex) en collabora-

tion avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre qatarie, cette exposition s'étalera jusqu'au 26 octobre, avec la participation de 150 entreprises algériennes qui exposeront une large gamme de produits, à l'instar des produits agroalimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité sur les marchés internationaux, conclut le communiqué.

NOUVEL AMBASSADEUR DE LA MISSION DE L'UE :

« L'Algérie, un partenaire privilégié, essentiel et fondamental de l'UE »

Le nouvel ambassadeur de la Mission de l'Union européenne (UE), M. Diego Mellado Pascua, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie est un partenaire "privilégié, essentiel et fondamental" de l'UE. "Nous sommes conscients que nos destins sont liés, nous souhaitons continuer à travailler ensemble et nous assurer que les économies algérienne et européenne soient intégrées et que le dialogue politique puisse continuer", a déclaré M.

Pascua au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a exprimé son souhait de voir les deux parties travailler "dans le cadre de la solidarité européenne et de tous les Etats membres de l'UE avec l'Algérie qui est un partenaire privilégié, essentiel et fondamental de l'Europe". Il a ajouté que sa rencontre avec le président de la République était l'occasion de passer

en revue les relations entre l'Algérie et l'UE qui sont "riches, intenses et diversifiées", citant notamment les échanges commerciaux et les investissements. L'ambassadeur de l'UE a indiqué également avoir évoqué avec le président de la République, l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE, ainsi que les voies et moyens d'élargir "les liens d'amitié forts" entre les deux parties. La rencontre a permis aussi de discuter "des flux

migratoires et de l'ensemble des questions qui affectent l'Algérie et l'Europe", ainsi que des "thèmes géopolitiques", notamment en Afrique et au Sahel, a-t-il mentionné, qualifiant l'Algérie de "puissance régionale". Par ailleurs, M. Pascua a indiqué avoir félicité, "au nom des autorités européennes", le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat.

NOUVEL AMBASSADEUR DU ROYAUME DE BELGIQUE :

« La Belgique déterminée à renforcer ses relations étroites avec l'Algérie »

Le nouvel ambassadeur du Royaume de Belgique, M. Jean-Jacques Quairiat, a souligné, lundi à Alger, la détermination de son pays à renforcer davantage ses relations étroites avec l'Algérie dans plusieurs domaines. Dans une déclaration à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'ambassadeur a indiqué que l'audience a été l'occasion de passer en revue le partenariat entre l'Algérie et la Belgique. Qualifiant les relations algéro-belges de "vives et dynamiques", il a exprimé son engagement à œuvrer pour les améliorer davantage en vue du "bien-être et du bonheur" de nos peuples, mettant en avant les "nombreux échanges" existant entre les deux pays. Ces échanges "couvrent plusieurs domaines, notamment l'agronomie, la médecine, l'université, la pétrochimie, l'agroalimentaire, ainsi que l'outillage et les machines", a-t-il précisé.

FMI/BM :

Le gouverneur de la Banque d'Algérie prend part aux assemblées annuelles à Washington

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, participe du 21 au 26 octobre à Washington, aux assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), a indiqué mardi l'institution dans un communiqué. Lors de ces assemblées, plusieurs sujets importants seront abordés, notamment les défis de la politique monétaire post-pandémique et les perspectives de réformes du Fond, en vue de répondre aux besoins de ses pays membres en matière de développement économique, a précisé la même source. A cette occasion, M. Taleb prendra part en sa qualité de représentant de circonscription de pays à la session plénière de l'IMFC (Comité monétaire et financier international) du FMI et prononcera une allocution. En parallèle, il participera également à la réunion des pays du MENAP (Moyen-Orient Afrique du Nord Afghanistan et Pakistan) avec la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, ainsi qu'à des rencontres dans le cadre du Caucus africain et également avec le chef du département des Marchés monétaires et des capitaux ainsi que le chef du Département Moyen-Orient et Asie centrale du Fonds. L'agenda du gouverneur de la Banque d'Algérie comprend également des rencontres bilatérales avec ses homologues de banques centrales, a souligné la même source.

Aoun reçoit l'ambassadrice de l'Inde en Algérie

Le Ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a reçu ce mardi à Alger, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont évoqué les relations entre les deux pays et le partenariat dans le domaine de l'industrie et les possibilités de son développement, notamment à travers les échanges d'expériences dans l'industrie pharmaceutique et les industries mécaniques. Les deux responsables ont également évoqué les possibilités du renforcement de la coopération et la mise en place d'un calendrier pour les visites des experts pour lancer la dynamique d'investissement.

DIPLOMATIE :

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès du Guatemala

Le gouvernement de la République du Guatemala a donné son agrément à la nomination de M. Djamel Moktefi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Guatemala avec résidence à Mexico, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'InformationsEdité par EURL Société Seghir
de communicationLe Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice
de la publication
FATIMA-ZOHRA
SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

JOURNEE NATIONALE DE LA PRESSE : Rôle des médias nationaux dans le paysage actuel

La famille médiatique algérienne célèbre, mardi, la Journée nationale de la presse dans le cadre de l'achèvement de l'arsenal juridique régissant le secteur, qui prévoit des mécanismes à même de promouvoir la pratique journalistique et de permettre aux médias nationaux d'accomplir les nouveaux rôles dictés par l'étape actuelle.

Entre autres principaux rôles que les médias nationaux sont appelés à assumer avec un haut sens de professionnalisme, il y a lieu de citer l'accompagnement des efforts de développement dans divers secteurs, les réformes globales dans le pays, en mettant en lumière les réalisations et les acquis réalisés, ainsi que la nécessité de lutter contre les fake news et les tentatives visant à porter atteinte à la stabilité et à l'unité du pays. Les médias nationaux ont réalisé de grandes avancées, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en vue de consacrer la liberté d'expression et de la presse sur la base d'une approche globale reposant sur des réformes législatives et réglementaires traduites par des textes juridiques visant à structurer un système d'information professionnel et responsable assumant pleinement son rôle dans la transmission d'une information complète, exacte et objective au citoyen. Après l'adoption des lois régissant le secteur, à l'instar de la loi organique relative à l'information et des lois encadrant les médias audiovisuels ainsi que la presse écrite et électronique, les textes d'application relatifs aux autorités de régulation et au Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, le statut particulier du journaliste, le cahier des charges relatif à la communication audiovisuelle, ainsi que le projet du Fonds d'aide à la presse ont été finalisés. Le dernier numéro du Journal officiel a publié le décret présidentiel fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste. Le



conseil est un organisme indépendant doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et est chargé d'établir une charte de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, de l'approuver et de la publier par tous les moyens appropriés. Le ministère de la Communication a annoncé qu'il avait été procédé, depuis avril dernier, à l'adaptation de l'activité des journaux de la presse électronique et papier aux nouvelles lois et dispositions régissant l'activité de la presse en Algérie, évoquant «la réception des dossiers de création de nouveaux journaux, conformément au nouveau système de déclaration». Grâce à ce système législatif solide et aux efforts d'adaptation aux enjeux et défis de cette étape, la scène médiatique nationale assiste à un nouveau départ sur la base des dispositions de la Constitution de 2020 qui a tenu compte des préoccupations de tous les interve-

nants dans le travail journalistique, respecté le système des valeurs sociales et renforcé les composantes de l'identité nationale». Le président de la République a fait de la liberté de la presse un principe constant consacré par la Constitution, laquelle stipule que «la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique est garantie». La liberté de la presse comprend notamment: la liberté d'expression et de créativité des journalistes et des collaborateurs de presse, le droit des journalistes d'accéder aux sources d'information dans le respect de la loi, le droit à la protection de leur indépendance et à la confidentialité, le droit de créer des journaux et toute autre publication sur simple déclaration». Le droit de créer des chaînes de télévision et de radio, ainsi que des sites et journaux électroniques est également garanti et régi par la loi. Le soutien du président de la République à la corpo-

ration médiatique s'est traduit essentiellement par une série de décisions et de dispositions importantes prises l'année dernière, dont celle de revoir à la baisse les tarifs d'abonnement au fil de l'Agence Algérie Presse Service (APS) au profit des médias nationaux, la réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la réduction des tarifs d'hébergement des sites électroniques auprès d'Algérie Télécom (AT), avec des avantages concernant les services internet, et ce parallèlement à la réduction des loyers au niveau de la Maison de la presse. La célébration de la journée nationale de la presse coïncide cette année avec les préparatifs pour la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution, la presse révolutionnaire ayant joué un rôle clé dans le soutien de la lutte du peuple algérien et l'internationalisation de sa cause, face à la machine de propagande coloniale.

JOURNEE NATIONALE DE LA PRESSE :

Des réformes au service d'une presse éthique

Convaincu de l'importance de la communication dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, le président de la République a fait de la liberté de la presse un principe immuable consacré dans la Constitution de 2020. «On ne cherche pas la presse qui applaudit et non celle qui attaque, on veut une presse responsable et professionnelle», tels sont les propos du Président de la République adressés aux représentants des médias natio-

naux chaque fois que l'occasion se présente. Pour ce faire, un véritable d'assainissement du secteur de la communication a été lancé. Les réalisations en matière législative en faveur du secteur ont été renforcées à travers, notamment, l'adoption de la loi relative à l'activité audiovisuelle et celle relative à la presse écrite et électronique, en plus d'autres acquis tels que «Dzaïr Media City», inaugurée le 5 juillet 2023. L'objectif de ces ré-

formes vise à définir le journaliste professionnel avec précision dans toutes les spécialités médiatiques, mais aussi à moraliser la profession en consacrant les valeurs journalistiques universelles et la déontologie de la profession. A cet effet, sur le plan structurel, la loi sur l'information prévoit, pour la presse écrite et électronique, l'instauration du régime déclaratif qui repose sur l'application simplifiée pour la création de médias

(journal ou site), au lieu du régime d'octroi d'agrément, et consacre en outre le droit du journaliste à la liberté d'expression et à l'accès et l'information. Il est aussi envisagé la création d'une Autorité de régulation de la presse écrite et électronique, définie comme une instance publique jouissant d'une autonomie financière et s'acquittant des missions de régulation de l'activité de la presse écrite et électronique.

TRANSPORT AÉRIEN DES PASSAGERS:

Plus de 8 millions transportés à travers les aéroports au premier semestre 2024

Un total de 8,1 millions de passagers ont été transportés à travers les 36 aéroports ouverts à la navigation aérienne publique, durant le premier semestre de l'année en cours, a annoncé, lundi à Alger, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana. Le ministre s'exprimait devant la Commission des Transports et des Télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance présidée par Mohamed Anouar Bouchouit, président de la dite Commission, consacrée à la présentation des activités du secteur des transports pour l'année 2023 et

le premier semestre de 2024, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et de nombre de cadres du ministère des Transports et des entreprises sous tutelle. M. Zahana a précisé que les aéroports ouverts à la navigation aérienne publique ont enregistré, en 2023, plus de 15,3 millions de passagers, dont 6,7 millions sur les vols domestiques, soit 43,8 % et 8,6 millions sur les vols internationaux, soit 56,2 %. Pour le premier semestre de 2024, ces aéroports ont accueilli plus de 8,1 millions de passagers, dont 3,6 millions sur le réseau do-

mestique et 4,5 millions sur le réseau international, soit une augmentation de 17,61 %, par rapport à la même période en 2023. Selon le ministre, "l'aéroport d'Alger a lui seul traité plus de 65 % du total des passagers sur le réseau international, en 2023. La compagnie Air Algérie a transporté environ 7 millions de passagers en 2023, soit une part de marché d'environ 46%, avec 72.109 vols, dont 2,3 millions de passagers sur le réseau domestique et 4,7 millions sur le réseau international. Au premier semestre 2024, Air Algérie a également transporté quelque 3,6

millions de passagers à bord de 38.518 dessertes aériennes, dont 1,2 millions sur le réseau domestique et 2,4 millions sur le réseau international. Par ailleurs, M. Zahana a indiqué que les entreprises publiques du secteur du transport aérien emploient environ 20.000 personnes. Quant au transport maritime et à l'activité des ports, le ministre a fait savoir que les dix ports commerciaux, ont traité plus de 125 millions de tonnes de marchandises, et environ 1,5 millions conteneurs de 20 pieds, tout en enregistrant 767.000 passagers.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

De nouvelles mesures pour les étudiants en médecine

Dans un communiqué posté sur sa page Facebook, le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Kamel Baddari, a dévoilé une série de mesures importantes au profit des étudiants de sciences médicales. Ces mesures interviennent dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la rencontre qui a regroupé le ministre avec des représentants des étudiants tenue le 19 octobre dernier. Ainsi, le ministre a annoncé l'activation du système d'indemnisation spécial pour les stages au niveau des hôpitaux au profit des étudiants en fin de cycle, et ce, conformément à l'article 10 du décret exécutif 13-306 : « Les étudiants stagiaires bénéficieront d'une prime quotidienne de 500 DA pour le repas... etc. » a écrit le ministre sur sa page Facebook. Dans cette même optique, le ministre de l'Enseignement supérieur a annoncé l'acquisition d'un cartable contenant les outils pédagogiques nécessaires pour l'ensemble des étudiants inscrits en troisièmes années aux départements de chirurgie dentaire. « Ces mesures seront appliquées au titre des exercices du mois d'octobre, novembre et décembre 2024, dans la limite des budgets disponibles. L'opération se poursuivra au titre de l'exercice financier de la prochaine année. Des directives ont déjà été adressées aux établissements universitaires pour l'application de ces mesures » rassure Baddari.

Mokhtari

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 46 morts et 1608 blessés en une semaine



Quarante-six personnes (46) sont décédées et 1608 autres ont été blessées dans 1318 accidents de la circulation survenus entre le 13 et le 19 octobre dans plusieurs wilayas, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naâma avec quatorze (14) personnes décédées et 35 autres blessées suite à 11 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1119 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (106), Blida (66) et Skikda (58).

GENDARMERIE NATIONALE :

Récupération d'un lion élevé dans une maison à Ghardaïa

La gendarmerie de Ghardaïa a fait une découverte assez insolite. Ses éléments ont récupéré un lion élevé dans une maison dans la localité d'El Grara. L'animal sauvage était élevé par une personne qui disposait pas d'autorisation pour cela, indiquent les services de la gendarmerie nationale. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'origine de l'animal et comment il a atterri loin de son milieu naturel. L'animal apparaît dans des vidéos postées sur les réseaux sociaux dans la maison de son propriétaire.

COMMERCE :

M. Zitouni en visite de travail au Qatar

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, entame, lundi, une visite de travail au Qatar, au cours de laquelle il présidera l'ouverture de l'Exposition des produits algériens à Doha, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays, M. Zitouni sera accompagné par une délégation de chefs d'entreprises conduite par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula. Le ministre présidera, lors de cette visite, l'ouverture de l'Exposition des produits algériens organisée pour la première fois au Qatar, l'objectif étant de faire connaître les produits algériens de haute qualité sur le marché qatari. En marge de l'Exposition, M. Zitouni inaugurera le Forum d'affaires algéro-qatari, qui vise à renforcer la coopération entre les hommes d'affaires des deux pays et à explorer les opportunités d'investissement et de partenariat dans différents secteurs en présentant des idées et des expériences, et en renforçant la communication entre les investisseurs, dans le cadre de rencontres bilatérales B2B, selon le communiqué. Organisée par la société "Tasdir" (filiale du groupe SAFEX) en coordination avec la Chambre algérienne de commerce



et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce du Qatar, cette exposition se tiendra du 22 au 26 octobre, avec la participation de 150 entreprises algériennes exposant

une large gamme de produits, y compris alimentaires, industriels et artisanaux connus pour leur qualité sur les marchés internationaux. L'exposition verra également des

ventes directes, offrant ainsi aux consommateurs qataris l'opportunité d'acheter directement des produits algériens auprès des entreprises exposantes. **Allal.B**

PLF 2025:

Les dispositions douanières proposées pour accroître les recettes et réaliser la transformation numérique



Le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouché, a affirmé, lundi à Alger, que les dispositions douanières proposées dans le projet de loi de finances (PLF) 2025, visaient principalement à accroître les recettes du Trésor public au bénéfice de l'économie nationale et à contribuer à réaliser la transformation numérique du corps des Douanes. Intervenant devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des dispositions du PLF 2025, présidée par Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission, M. Ba-

khouché a précisé que les mesures douanières proposées "visent à soutenir la relance économique et réaliser la transformation numérique, en vue d'atteindre la transparence dans les transactions et de simplifier les procédures au profit des opérateurs économiques". S'agissant des principales mesures proposées pour l'augmentation des recettes du Trésor public, le DG a cité la possibilité de vendre les marchandises non retirées à l'expiration du délai légal de dépôt, par voie de cession à l'amiable au profit des administrations et entreprises publiques, ainsi que la possibilité de disposer des marchandises après expiration des délais légaux de

dépôt, étant considérées comme abandonnées au profit du Trésor public. Des propositions ont été introduites pour permettre le dédouanement des biens usagés détenus par l'Etat et les institutions publiques à l'étranger en vue de les faire entrer définitivement au pays, avec exonération de tous les droits appliqués à l'importation. En outre, il sera possible de confisquer toutes les saisies d'or, d'argent et de platine, non réclamées par leurs propriétaires, après l'expiration du délai de dépôt douanier, afin de les verser dans la réserve légale de solidarité. Il a également été proposé des articles permettant de libérer des es-

paces douaniers dans les ports et aéroports, à travers la révision des cas de mise en entrepôt douanier automatique, ainsi que de soumettre les marchandises placées en entrepôt douanier aux mêmes procédures de destruction que celles appliquées aux biens saisis et confisqués. Le DG a évoqué les mesures proposées pour réduire les délais de séjour des marchandises dans les ports et aéroports ainsi que les délais de dédouanement, ce qui contribuerait à réduire le montant des pénalités de retard transférées à l'étranger, précisant qu'il est proposé de réduire la durée de dédouanement de 15 jours à 8 jours, en plus de la révision des conditions d'inspection des marchandises déclarées, celle-ci pouvant être effectuée après notification au déclarant par tous les moyens y compris par voie électronique. En vue de réduire les délais de dédouanement, le Général-major Bakhouché a cité les articles 145, 146 et 147, qui offrent aux opérateurs économiques des facilitations concernant les conditions et modalités de dépôt de déclaration. Selon le même responsable, il a été également proposé de créer des entrepôts temporaires dans le territoire douanier par les organismes chargés de la gestion des postes-frontaliers, afin de contribuer à une meilleure gestion des passages frontaliers, ainsi qu'à la promotion des exportations hors hydrocarbures et à la dynamisation de l'activité économique dans les régions frontalières. Concernant la transformation numérique du corps des Douanes, y compris la numérisation des procédures douanières, M. Bakhouché a évoqué les mesures proposées, dans le cadre du projet de loi, qui obligent à effectuer toutes les transactions par voie numérique, en se basant sur des copies électroniques des documents requis. Le projet de loi permet également à l'administration des Douanes de proposer des services d'utilisation du système d'information aux utilisateurs, moyennant des frais versés au budget de l'Etat.

AAPI:

Lancement de l'opération de traitement des demandes de conversion de la concession en cession

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de l'opération de traitement des demandes des porteurs de projets d'investissement souhaitant bénéficier de la conversion de la concession en cession. Cette démarche intervient en application des dispositions de la loi 23-17 du 15 novembre 2023, fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement, notamment l'article 17 prévoyant la possibilité de conversion de la concession en cession. Selon cet article, la concession est convertie en cession par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, à la demande du concessionnaire, après achèvement du projet conformément aux clauses du cahier des charges, l'obtention du certificat de conformité et son entrée en exploitation, précise le communiqué ajoutant que ces dispositions s'appliquent, également, aux concessions consenties antérieurement à la promulgation de la présente loi. La concession convertible en cession est consentie moyennant le paiement, par le concessionnaire, d'une redevance locative annuelle, à compter de la date d'entrée en exploitation de l'investissement. La conversion de la concession en cession est consacrée par acte établi, à la diligence de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, par les services des domaines territorialement compétents. Ainsi, les intéressés par cette mesure peuvent déposer leurs demandes au niveau du guichet unique régional de l'Agence territorialement compétent, accompagnées des pièces justificatives requises (formulaire de demande à télécharger depuis le site officiel de l'Agence, certificat de conformité, cahier des charges de l'octroi relatif à la concession, procès-verbal d'entrée en exploitation et acte de mainlevée hypothécaire grevant le droit réel immobilier résultant de l'octroi de la concession), selon le communiqué. Les concessions relatives aux terrains relevant du domaine privé de l'Etat et destinées à la réalisation de projets de promotion immobilière bénéficiant de l'aide de l'Etat ne sont pas concernées par cette mesure, étant soumises à des dispositions légales spécifiques, conclut le document.

BANQUE D'ALGERIE:

Taleb reçoit une délégation de l'Afreximbank

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a reçu jeudi, une délégation de la banque Africaine d'import-export "Afreximbank" conduite par son président, le professeur Benedict Okey Oramah, a indiqué un communiqué de la Banque d'Algérie. "Cette rencontre a permis d'échanger sur l'état et les perspectives de coopération en vue de renforcer le partenariat entre les deux parties", ajoute le communiqué. M. Taleb a exprimé l'engagement de la Banque d'Algérie à soutenir les efforts de l'Afreximbank visant le soutien des économies africaines, précise la même source.

EL-MENIAÂ : Vers la concrétisation d'un nouveau pôle agricole algéro-saoudien (wilaya)

La réalisation d'un nouveau pôle agricole algéro-saoudien de développement des cultures stratégiques et d'élevage bovin laitier sur plus de 20.000 hectares est projeté dans la wilaya

Une réunion a regroupé, sous la présidence du wali d'El-Meniaâ, Mokhtar Benmalek, les représentants des deux sociétés partenaires, en présence du représentant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et a permis la présentation d'un exposé sur les importants atouts agricoles de la wilaya d'El-Meniaâ, par la Direction locale des services agricoles. Les participants ont abordé les aspects liés aux conditions climatiques et la qualité hydro-édaphique propices au développement des filières agricoles, céréalière, maraichère, fruitière et d'élevage, avant de suggérer la délimitation d'une superficie de plus de 20.000 ha au niveau du périmètre agricole El-Mehareg El-Homr, à l'extrême Est de la commune de Hassi El-Gara, ayant fait auparavant l'objet d'une visite exploratoire. Intervenant à cette occasion, M. Benmalek a souligné que les services de la wilaya s'emploient, au titre des efforts de l'Etat portant réalisation de l'autosuffisance alimentaire et la réduction de l'importation, à mettre les bouchées doubles pour accompagner ce projet et donner forme à ce nouveau pôle agricole spécialisé dans le développement des cultures stratégiques et de l'élevage bovin, laitier notamment, à la faveur de la réunion des facilités administratives et techniques nécessaires. Le représentant du partenaire algérien, gestionnaire de la compagnie Dutafic-Algeria, Azzouz Mousiou, a affirmé que "cet investissement algéro-saoudien, pour lequel a été consacré un montage financier de 12 milliards DA, devra générer près de 180 emplois permanents et 300 autres saisonniers". Il a fait savoir que cet ambitieux projet, susceptible de renforcer les capacités productrices agricoles en Algérie, exploitera plus de 20.000 ha dans les



cultures stratégiques et l'élevage de 2.000 vaches laitières, avec possibilité de son extension sur 8.000 autres hectares pour développer l'industrie de transformation et atteindre la sécurité alimentaire du pays.

Réunion de mesures incitatives pour ce projet prometteur

Le représentant de la société saoudienne, Ali Ben Ahmed El-Messahili, a indiqué, pour sa part, que le projet vise à développer la culture du blé et l'élevage bovin, à la faveur des importantes potentialités qu'offre la région d'El-Meniaâ, dont les étendues arables, l'abondance des ressources hydriques souterraines et douces, en plus de l'appui de l'Etat aux investisseurs, comme mesures incitatives, pour concrétiser ce pôle agricole, réalisable en plusieurs phases sur une durée de cinq ans. M.EL-Messahili n'a pas manqué de louer les résultats réalisés par le secteur agricole dans la wilaya, à la suite de sa visite à la ferme agricole pilote de Mahmoud Hadjadj où il s'est enquis des activités d'élevage de vaches laitières, de production de maïs-grains et fourrager ainsi que de

l'expérience de la culture du tournesol, et a reçu d'amples informations du DSA d'El-Meniaâ, Youcef Mesbah. L'investisseur saoudien a valorisé les atouts que renferme l'Algérie en général, et El-Meniaâ en particulier, dont les infrastructures appropriées encourageant le climat des affaires, en plus de l'existence d'institutions bancaires susceptibles de faciliter les transactions financières. Il a assuré, à ce titre, que le partenaire saoudien mobilisera les moyens nécessaires, technologiques de pointe, pour assurer la réussite des cultures stratégiques et "relever le défi", conforté dans ses prévisions par "les résultats encourageants atteints par l'agronomie saharienne en Algérie". Ce partenariat algéro-saoudien dans la wilaya d'El-Meniaâ s'inscrit dans le cadre de l'investissement étranger en Algérie, actuellement en hausse, traduisant la performance des mesures incitatives et garanties préconisées par la loi de l'investissement en direction des opérateurs étrangers, notamment les investisseurs dans les grandes cultures stratégiques au Sud du pays.

EL OUED : Plus de 115.000 quintaux d'arachides récoltés cette saison

Une récolte de plus de 115.000 quintaux (qx) d'arachides a été réalisée au terme de la campagne de cueillette récemment clôturée dans wilaya d'El-Oued, a-t-on appris dimanche auprès de la Chambre locale de l'agriculture. Récoltée sur une superficie de 3.760 ha, cette production en hausse est le fruit de l'extension des surfaces réservées à cette culture, conséquemment aux résultats "probants" obtenus ces dernières années, a expliqué le président de la Chambre, Othmane Djellouli. La culture d'arachides est concentrée dans les régions agricoles de Hassi-Khelifa, Trifaoui, Sidi-Aoun, El-Magrane, Re-

guiba et Ourmes, avec un rendement de 30 qx/ha, a-t-il précisé. Cette production annuelle a permis à la wilaya d'El-Oued de se placer en tête des wilayas productrices d'arachides à l'échelle nationale, en constituant 90% de la production nationale, selon le même responsable. La wilaya d'El-Oued détient, au regard de cette importante production, le plus grand espace de commercialisation d'arachides, implanté au niveau des communes de Hassi-Khelifa, Trifaoui et Guemmar, ce qui a encouragé les agriculteurs à étendre la superficie réservée à la culture d'arachides, a souligné M. Djellouli.

BLIDA : NAFTAL augmente ses capacités de production de gaz butane

Naftal augmente ses capacités de production de gaz butane à Blida en prévision de la saison hivernale. Dans la wilaya Blida, le taux de raccordement des foyers en gaz de ville a atteint les 97,9 % et l'opération continue jusqu'à ce que toutes les familles, notamment celles qui habitent les zones enclavées, soient alimentées en cette importante énergie qui contribue à l'amélioration des conditions de vie. À Blida, 3 communes enregistrent un déficit en matière d'alimentation en gaz de ville, mais elles disposent d'un stock de sécurité en gaz butane. Il s'agit de la commune de Chréa avec un stock de 280 bonbonnes, Djebabra avec 250 bouteilles et la commune de Souhane avec 250 bouteilles de gaz butane.

25.000 bouteilles/jour

produites en hiver à Blida
Selon Réda Messaoudi, responsable à l'unité de production de gaz butane de NAFTAL à Blida, «la production de gaz butane durant la saison d'hiver atteint les 25.000

bouteilles par jour, alors que dans les autres mois, la production de gaz butane ne dépasse guère les 13 ou 14.000 bouteilles au quotidien». Par ailleurs, ce dernier rappelle que durant les mois de janvier et février derniers, l'unité a pu produire jusqu'à 341.000 bonbonnes par jour. En évoquant l'utilisation du gaz propane, le même responsable avoue que ce produit énergétique de haute qualité est de plus en plus prisé par les citoyens mais aussi les artisans, les restaurateurs et autres aviculteurs. Il faut dire que les habitants des monts de la commune de Chréa utilisent énormément le gaz propane et la demande augmente de plus en plus, car le gaz propane non seulement est de meilleure qualité que le gaz butane, mais le volume de stockage peut atteindre jusqu'à 1.500 kg et peut durer plusieurs mois contrairement à la bouteille de gaz butane qui ne durera que 3 à 4 jours durant la saison d'hiver», tient à préciser encore le responsable.

AÏN SEFRA : 500 familles bénéficiaires d'aides financières



500 familles bénéficiaires d'aides financières pour rééquiper leurs habitations endommagées lors des inondations profitent de l'opération de versement lancée dimanche. L'opération concerne toutes les familles sinistrées, touchées par les inondations de début septembre dernier et recensées par la commission spécialisée, qui a inspecté les meubles endommagés au niveau des quartiers de la commune d'Aïn Sefra, wilaya Nâama, et étudié et évalué les dossiers que les familles ont

déposés au niveau des services concernés, dans le cadre de l'opération d'indemnisation, annoncé les autorités de la wilaya de Naâma. Le wali Lounès Bouzegza affirme, à l'occasion de sa supervision de la remise symbolique d'aides financières aux familles sinistrées, que « l'opération intervient en concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 22 septembre dernier ».

TISSEMSILT : La réalisation d'un village touristique affiche un taux d'avancement appréciable (Direction)



Les travaux de réalisation d'un village touristique, implanté au Parc national de Theniet El-Had (Tissemsilt), également connu sous l'appellation de la Forêt d'El-Medded, enregistrent un taux d'avancement appréciable, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Khemissi Mechaouek. M. Mechaouek a indiqué que la réalisation de ce village touristique, dont l'infra-

structure maîtresse concerne un hôtel d'une capacité d'accueil de 140 lits, initié par un opérateur privé du secteur du tourisme, affiche un taux d'avancement estimé à plus de 65%, relevant que sa direction veille à la réception et à l'entrée en exploitation de cette infrastructure durant l'année 2025. Il a également fait observer qu'une fois opérationnel, ce futur village touristique est susceptible de

produire un effet d'entraînement pour l'encouragement du tourisme de montagne dans cet espace naturel à forte attractivité touristique. Le même responsable a fait observer que son secteur veille également à la réception du site touristique, en cours de réalisation actuellement au niveau du proche périmètre du barrage de Kouddiat Rosfa, dans la commune de Beni-Chaïb, avant la fin de l'année 2024. Ce site est composé d'une batterie de structures et d'aires de détente et de loisirs destinées aux familles de la région et des visiteurs, relevant que plusieurs autres projets touristiques sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya, selon la même source. Parmi ces projets, le responsable local a cité, notamment, celui inhérent à la réalisation de circuits touristiques et écologiques à travers plusieurs communes, d'un village de l'artisanat dans la commune de Sidi Slimane, l'aménagement d'un site touristique et thermal dans la commune de Malâab, ainsi que la réhabilitation de la zone d'expansion touristique (ZET) de la commune de Tissemsilt.

APN:

La Commission de la Santé examine le projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques

La Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, lundi à Alger, une réunion consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, a indiqué un communiqué de l'APN.

La réunion de la Commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle, tenue sous la présidence de son président Said Hamici, a été consacrée à "l'audition de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), du Directeur général de l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH), d'un directeur central au ministère de la Santé, du membre de la Commission nationale de recours, du représentant de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), ainsi que du représentant du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ)". Le président de la Commission a indiqué que cette rencontre s'ajoutait à la série de rencontres consacrées à l'audition des experts et des spécialistes, en vue de renforcer le projet de loi de protection et de promotion des personnes aux besoins spécifiques, qui se veut "un cadre juridique en matière de prévention d'handicap, de prise en charge et de protection des personnes aux besoins spécifiques", ajoutant que ce texte visait également le ren-



forcement de leurs droits pour leur assurer une vie digne". Selon le même responsable, ces rencontres "contribueront à enrichir" le projet. De leur côté, les concernés par ce dossier ont formulé plusieurs propositions visant essentiellement à "assurer une pension égale au Salaire national minimum garanti (SNMG) pour les personnes aux besoins spécifiques, avec augmentation du taux de leur recrutement, de 1% à 3%, tout en assurant la protection pénale et juridique à cette catégorie". Il a été également proposé "la mise à disposition d'équipements pour enfants aux besoins spécifiques au niveau des hôpitaux", "la nécessité d'intégrer la Commission du recours et le barème d'évaluation des incapacités et déficiences au sein d'un seul organe ministériel", avec intensification de l'action par le ministère de la Santé, à travers la mobilisation des cellules de dépistage précoce d'handicap, notamment en ce qui concerne les personnes atteintes d'autisme, outre l'impératif d'intégrer la numérisation, étant une technique rapprochant l'handicapé de l'administration.

Les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah saluées



Les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah (Alger), prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, ont été saluées par des enseignants et représentants des étudiants, les qualifiant de démarche concrétisant l'engagement de l'Etat à encourager les jeunes compétences scientifiques et à renforcer la recherche scientifique. Le directeur de l'Ecole nationale supérieure en nanoscience et nanotechnologie au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah, Hacene Mahmoudi, a déclaré à l'APS que l'augmentation de la bourse des étudiants et enseignants-chercheurs au pôle constitue "une étape extrêmement importante qui traduit l'engagement clair de l'Etat à encourager les jeunes compé-

tences scientifiques et à renforcer la recherche scientifique dans des domaines d'importance stratégique". Cette initiative permet aux étudiants et aux enseignants-chercheurs de bénéficier "d'un soutien accru leur permettant de se concentrer sur leurs études et leurs recherches", ce qui renforce l'innovation et contribue à "la construction d'une base scientifique et technique solide au service de la sécurité nationale de l'Algérie", a-t-il dit. Pour M. Mahmoudi, cette démarche représente également "un départ vers davantage de soutien à la recherche scientifique et au développement des compétences nationales, en phase avec les défis mondiaux et garantissant la sécurité et la stabilité nationales". Et d'ajouter que cette décision s'inscrit dans le cadre "d'une vision stratégique intégrée visant à créer un environnement scientifique avancé en Algérie et à

renforcer la position du pays en tant que centre de recherche scientifique et de développement technologique", précisant que le soutien aux jeunes compétences dans cette phase représente "un investissement à long terme dans l'avenir du pays". Les diplômés de ce pôle scientifique et technologique, affirme-t-il, constitueront "un apport majeur pour atteindre l'autosuffisance et contribuer à la relance économique de l'Algérie". De son côté, le secrétaire général de l'Organisation nationale des étudiants libres (ONEL), Riadh Boukhadra a salué l'intérêt particulier accordé par l'Etat algérien au secteur de l'enseignement supérieur, qui est, selon lui, "le moteur du développement et du progrès de l'Algérie nouvelle". M. Boukhadra a estimé que cette décision s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des étudiants dudit pôle, selon "une vision stratégique globale qui reflète l'inté-

rêt réel que porte le président de la République à l'élite de la société, qui ne manquera pas de contribuer à l'amélioration de l'université et à la poursuite des efforts au service du développement socioéconomique et de la prospérité du pays". Pour sa part, le président de l'Organisation des étudiants algériens libres, Fateh Sribli a souligné l'importance de la décision du président de la République, qui s'inscrit dans le cadre "des orientations qu'il a données lors des festivités du 68e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant au niveau de ce même pôle", ajoutant que "cette catégorie d'étudiants exceptionnels mérite une attention particulière, des incitations encourageantes et un accompagnement permanent". Cette décision, affirme-t-il, vient "protéger les ressources humaines, ainsi que les talents et les cerveaux scientifiques", se félicitant de cet acquis qui "contribuera à encourager le savoir et la connaissance et à développer les capacités dans divers domaines stratégiques". Présidé, dimanche, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres avait approuvé les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs aux Ecoles supérieures du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah. A cet égard, le président de la République a précisé que ces mesures constituaient un "acquis pour l'Algérie et pour sa sécurité nationale, étant l'objectif suprême de la création du pôle scientifique et technologique".

MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PRODUCTION PHARMACEUTIQUE: Plusieurs mesures pour assurer la disponibilité des anticancéreux

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé, lundi à Alger, une série de mesures pour assurer la disponibilité des médicaments anticancéreux, indique un communiqué du ministère. L'annonce a été faite lors d'une réunion tenue au siège du ministère, avec le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, et le membre de cette Commission, Mohamed Oukal, en présence de cadres du ministère, ainsi que du Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP). La réunion a été consacrée à l'examen de la l'état des médicaments anticancéreux, outre, l'encouragement de la production nationale, l'accélération de l'enregistrement des médicaments et le développement des recherches cliniques dans ce domaine. A cette occasion, le ministre a insisté sur l'activation de toutes les méthodes de coordination et l'exploitation de tous les moyens disponibles dans le cadre de la veille, pour éviter tout dysfonctionnement en termes de disponibilité de ces médicaments, et assurer ainsi aux patients une prise en charge permanente. Il a ordonné d'assurer la disponibilité des médicaments en pénurie sur le marché "le plus tôt possible", avec "l'accélération du parachè-



vement de la levée de tous les obstacles à l'origine de cette pénurie, et ce, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". M. Aoun a également donné des instructions relatives à l'accélération de l'enregistrement des anticancéreux, notamment les médicaments innovants" soulignant la nécessité de présenter de propositions, de manière urgente, pour trouver les solutions possibles, à travers la mise en place d'une commission de suivi et d'orientation, regroupant des cadres du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'ANPP et des autres instances et secteurs concernés, et ce, dans le but de contrôler la traçabilité des médicaments, selon le communiqué. Pour sa part, le Pr Bounedjar a affiché sa complète disposition à la coordination pour trouver des solutions aux problématiques liées à la disponibilité des médicaments anticancéreux, lit-on dans le communiqué.

NAAMA :

Bibi Triki lance le Service universel des télécommunications électroniques au profit de 1 400 localités

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a supervisé, hier lundi à Ain Defla, le lancement du Service universel des télécommunications électroniques, permettant de couvrir 1 400 localités à faible densité de population sur le territoire national par le réseau 4G de téléphonie mobile.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que le Service universel est un projet «majeur et ambitieux» visant à fournir une couverture de réseau 4G dans les localités dont les habitants sont moins de 2.000. Le projet revêt une «grande importance stratégique car il contribue à l'aménagement numérique du territoire et permet de réunir les conditions nécessaires pour concrétiser la transformation numérique dans notre pays, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a-t-il ajouté. Le Service universel est mis en place pour «permettre aux opérateurs de la téléphonie fixe et mobile de développer et de généraliser leurs réseaux», indique le ministre, soulignant que ces projets sont à même de conforter les efforts consentis par les opérateurs dans le domaine des télécommunications, à l'instar de «Mobilis», afin de rompre l'isolement des citoyens. Lors de cette visite, le ministre a supervisé l'entrée en service de deux antennes-relais GSM, à Djelida et El-Amra, et donné le feu vert au démarrage des travaux de réalisation



de deux autres stations 4G à «Ouled Anou» à la commune de Bourached, et à «Targhout» à Mekhatria. Le ministre a, ensuite, insisté sur la nécessité de respecter les délais définis dans les cahiers des charges signés,

en vue de «permettre aux citoyens de bénéficier des services le plus tôt possible». Il a, également, supervisé la mise en œuvre du projet de raccordement de la cité Chellal au chef-lieu de la wilaya au réseau de «la fibre op-

tique jusqu'à la maison», lequel projet s'inscrit dans la «dynamique accélérée induite par la généralisation de cette technologie dont ont bénéficié récemment 1,5 millions familles», selon le ministre.

ANNABA:

Signature d'un accord entre l'université Badji Mokhtar et Huawei Algérie en vue de l'intégration des étudiants à l'Académie d'excellence des TIC

Un accord a été signé lundi entre l'université Badji Mokhtar d'Annaba et Huawei Télécommunication Algérie à l'effet de faire intégrer les étudiants à l'Académie d'excellence des technologies de l'information et de la communication (TIC) de cette entreprise. L'accord a été signé par le directeur de l'université Badji Mokhtar, Mohamed Manaâ, et le vice-président directeur général de Huawei Algérie, Alex Liu Changh Chang, en marge du lancement national officiel du Huawei Cloud Tour pour les startups, les développeurs et les étudiants algériens, en collaboration avec l'incubateur public de startups, Algeria Venture, et la commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). Dans son allocution lors de la cérémonie de signature, qui s'est déroulée à l'audi-

torium Aboubakr Belkaid de l'université, le recteur, Mohamed Manaâ, a souligné que la signature de cet accord constitue "un pas important vers le développement des compétences des étudiants et des professeurs dans les domaines de cloud computing, du big data et de l'intelligence artificielle, ce qui ouvre des perspectives prometteuses sur le marché du travail et permet à l'université d'assumer une position de leader dans le système numérique". Il a ajouté que l'université Badji Mokhtar d'Annaba se réjouit d'une coopération fructueuse et durable avec Huawei Algérie, et aspire à obtenir un impact positif à même de renforcer le rôle de l'université dans l'innovation numérique, de lui permettre de s'ouvrir davantage sur le monde et de suivre le rythme des développements mondiaux dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Pour sa part, le président de la commission

nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires, Ahmed Mir, a souligné, dans son intervention, que cet accord vise à fournir des programmes d'enseignement et de formation avancés aux étudiants dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, à les accompagner et à leur permettre d'acquérir des expériences scientifiques et pratiques en coopération avec Huawei, outre la contribution à l'équipement des universités et des centres universitaires en technologies modernes et le soutien aux projets d'innovation et de recherche scientifique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Le vice-président directeur général de Huawei Télécommunication Algérie a indiqué, de son côté, que l'entreprise, qui est en partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique depuis 2018, a

développé des programmes de formation pour les étudiants afin de leur permettre de bénéficier des dernières technologies dans le domaine des télécommunications. Il a ajouté que Huawei Algérie a choisi l'université Badji Mokhtar pour le lancement national officiel du Huawei Cloud Tour pour les startups, les développeurs et les étudiants algériens, afin de permettre aux étudiants de bénéficier d'une technologie qui puisse les aider à faire face aux futurs défis liés au marché du travail. En marge de l'événement, au cours duquel l'accent a été mis sur la recherche et le développement en matière de cloud computing, les experts de Huawei ont procédé à des démonstrations et présenté des outils innovants considérés comme essentiels pour l'avenir des TIC en Algérie. L'université de Constantine 2 constituera, après l'université d'Annaba, la seconde étape du Huawei Cloud Tour.

HAÏTI :

Le gouvernement en proie à une crise humanitaire sans précédent (OIM)

Haïti est en proie à une crise humanitaire sans précédent, a alerté l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), alors que l'île des Caraïbes est ravagée par la violence des gangs qui terrorisent des communautés entières, laissant derrière eux "la dévastation et la peur". Selon l'OIM, la violence a forcé plus de 700.000 personnes à fuir leurs maisons, créant une "crise de déplacement massive", surtout dans la partie ouest de la capitale, Port-au-Prince. Depuis le début de l'année 2024, la violence liée aux gangs a coûté la vie à plus de 3.600 personnes, alors qu'à moins 115 autres ont été tuées il y a deux semaines "dans une attaque brutale dans la ville de Pont-Sondé". "Enfants, mères, pères et personnes âgées, personne

n'a été épargné. Ils fuient avec tout ce qu'ils peuvent emporter, perdant souvent tout sur leur passage, y compris le sentiment de sécurité que nous méritons tous", a déclaré vendredi lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, le porte-parole de l'OIM, Kennedy Omondi. En 2024, la population touchée a commencé à fuir de plus en plus la capitale. Actuellement, plus de 70 % des personnes déplacées vivent en dehors de Port-au-Prince. Plus de la moitié d'entre eux, sont des enfants et les besoins humanitaires sont "énormes", selon l'Agence de l'ONU, constatant que la majorité des déplacés étaient hébergés par des familles d'accueil, souvent dans "des conditions de promiscuité et d'appauvrissement". "Ces commu-

nautés d'accueil sont les héros méconnus de cette crise, mais elles luttent elles aussi sous le poids des immenses besoins - pénuries alimentaires, infrastructures de santé débordées et ressources en baisse", a ajouté M. Omondi, faisant état de près de la moitié de la population haïtienne, soit 5,5 millions de personnes, qui a un besoin urgent d'aide humanitaire. Dans ce climat, l'insécurité alimentaire est montée en flèche et 5,4 millions d'Haïtiens "luttent chaque jour pour se nourrir et nourrir leur famille". La crise s'aggrave et les besoins augmentent plus rapidement que les ressources disponibles", explique encore l'OIM qui doit également faire face à un déficit de financement de 35,5 millions de dollars américain.

BIODIVERSITÉ : Ouverture officielle de la COP16 à Cali pour la sauvegarde de la nature

La 16e Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, officiellement connue sous le nom de Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP16), a officiellement débuté lundi à Cali, en Colombie, dans le but de s'accorder sur la mise en œuvre d'objectifs de sauvegarde de la nature d'ici à 2030. "La valeur ajoutée de la tenue de la COP16 en Colombie réside dans notre vision de la paix avec la nature et dans la reconnaissance du fait que le véritable combat du 21e siècle est celui de la vie", indique la ministre colombienne de l'Environnement, présidente de la COP16, Susana Muhamad Gonzalez. "Si nous parvenons à transformer notre relation avec la nature, ainsi que nos pratiques de production et de consommation, et à mettre en place des actions collectives pour favoriser la vie au lieu de la détruire, nous lèverons les défis les plus importants de notre époque", a-t-elle ajouté, précisant que "la COP16 n'est pas un simple sommet, c'est le chemin qui nous permet de nous mobiliser au niveau mondial vers cet objectif commun". Mme Muhamad Gonzalez a souligné que "la Colombie devient l'épicentre de l'action climatique mondiale, rassemblant des dirigeants et des experts pour relever le plus grand défi de notre temps : protéger notre planète et assurer un avenir durable". Quelque 15.000 participants, dont 12 chefs d'Etat, et 103 ministres de l'Environnement, devraient prendre part à cette importante rencontre mondiale à Cali, la troisième plus grande ville de ce pays d'Amérique du Sud, qui compte 2,2 millions d'habitants. Lors de cette réunion cruciale, les pays vérifieront dans quelle mesure ils respectent le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montreal, un accord international des Nations Unies conçu pour protéger et restaurer la nature. Ils discuteront de la manière de suivre les progrès et de faire avancer la mobilisation des ressources afin d'atteindre les objectifs de ce plan important visant à enrayer la disparition de plantes, d'animaux et d'écosystèmes. L'ancien ministre colombien de l'Environnement, Manuel Rodriguez Becerra, a déclaré à ONU Info que l'un des principaux défis était d'amener les pays à faire des progrès plus significatifs dans leurs plans d'action. "Seuls 20 % des pays ont présenté leurs plans nationaux deux ans après la COP15, au cours de laquelle le cadre mondial a été adopté. Nous espérons qu'au cours de la COP16 à Cali, de nombreux pays présenteront leurs plans nationaux ou le feront très prochainement. Il y a là un échec que nous devons reconnaître, et c'est pourquoi il est si important que des progrès soient réalisés en ce qui concerne le système de suivi des objectifs qui ont été fixés", a-t-il indiqué. La Conférence des Nations Unies sur la diversité biologique, considérée comme l'événement le plus important au monde pour la conservation de la biodiversité, se tient tous les deux ans et rassemble 196 pays. "Le choix de la Colombie pour accueillir cet événement souligne l'importance de la région dans l'agenda mondial de la biodiversité et le rôle fondamental qu'elle joue dans la protection des écosystèmes", peut-on lire sur le site officiel de la réunion internationale.

LIGUE 2 AMATEUR: USMH-MBR tête d'affiche à l'Est et JSMT-ASMO à l'Ouest

Le leader du groupe (Centre-Est), le promu le MB Rouissat, sera en péril sur le terrain de son dauphin, l'USM Harrach, alors que le choc, JSM Tiaret - ASM Oran (Centre-Ouest) retiendra l'attention générale à l'occasion de la 6e journée du championnat de Ligue 2 prévue mardi et mercredi.

Dans le groupe "Centre-Est", tous les regards seront braqués vers le stade du 1er novembre d'El-Harrach, où le leader le MB Rouissat (13 pts), rendra visite à son dauphin, l'USMH (10 pts) qui compte un match en moins. La formation de Rouissat, véritable révélation de ce début de saison en remportant ses 4 premiers matches, a raté l'occasion d'enregistrer sa 5e victoire de rang, en évitant de justesse la défaite à domicile face à son hôte, le HB Chelghoum-Laid (1-1). En revanche, les Harrachis traversent une période euphorique en arrachant un méritoire succès (2-0) devant le CAB à Batna même. Comptant un match en retard en déplacement face à l'USM Annaba, les camarades de l'insubmersible gardien Faouzi Chaouchi, partiront largement favoris devant leur public revenu en force dans les tribunes, en visant tout simplement la victoire, qui les placerait en tête du classement. L'autre dauphin du groupe, l'USM Annaba (10 pts) évoluera à domicile, face au NRB Telegma avec lequel elle partage la 2e place (10 pts). Les hommes de Leknaoui, vainqueurs vendredi du MO Constantine (2-0) joueront à "quitté ou double" face à un adversaire ayant gagné son duel contre le MSP Batna (2-1). Les deux clubs de Batna, le MSPB (11e - 5pts) et le CAB (13e - 4 pts), mal en point en ce début de saison, affronteront respectivement le promu O. Magrane (14e - 3 pts) et le reléguable l'US Souf (16e - 1 pt). Si le MSPB a de réelles chances de gagner, ce n'est pas le cas des "Cabistes" en péril à El-Oued, face à l'USS, qui a finalement mis fin à une série de quatre revers de suite en arrachant un point à Bordj Menaïel. On suivra avec un intérêt la sortie de l'autre promu, la JS D Jijel



(9e - 6 pts) à Chelghoum-Laid (5e - 8 pts), un club difficile à manier à domicile, tout comme l'IRB Ouargla (11e - 5 pts) face à l'AS Khroub (5e - 8 pts). Les deux derniers matches du groupe, MO Constantine-JS Bordj Menaïel et IB Khemis El Khechna-US Chaouia, semblent à priori à la portée des clubs qui reçoivent.

Groupe "Centre-Ouest": JSMT-ASMO, un derby palpitant de l'Ouest...

La 6e journée du groupe "Centre-Ouest" programmée mardi et mercredi sera dominée incontestablement par le grand derby de l'Ouest, opposant les locaux de la JSM Tiaret (2e - 10 pts) aux visiteurs

de l'ASM Oran (5e - 8 pts). L'équipe d'Ezzerga, qui a amorcé un bon départ cette saison, reste sur un difficile victoire acquise aux dépens du MCB Oued-Sly (1-0), alors qu'"El-Djemya", s'est faite accrocher à Oran par son voisin le GC Mascara (0-0). Ces deux clubs candidats en puissance pour l'accession parmi l'élite, livreront sans doute une bataille sans merci. L'actuel leader du groupe (C.O), l'ES Ben-Aknoun (11 pts), également accroché sur son terrain par le CR Témouchent (1-1), effectuera un long déplacement à Mecheria, face à la lanterne rouge, le SC Mécheria toujours en quête de son premier point. Les hommes de

Manaa, devraient sauf surprise, décrocher les 3 points, tout en espérant un faux pas de leurs poursuivants directs, dont le promu l'US Béchar Djedid (2e - 10 pts) qui aura une tâche ardue en déplacement face au CR Témouchent (14e - 3 pts) qui a un besoin urgent de points pour sortir de la zone de turbulences. Les autres matches de mardi: NA Hussein-Dey-ESM Kolea, GC Mascara-RC Arbaa, et ceux de mercredi MCB Oued Sly-RC Kouba, WA Mostaganem-MC Saida et JS El Biar-SKAF Khemis Miliana, ne manquent pas d'intérêt car mettant aux prises des équipes désirant améliorer au plus vite leur capital-points.

CRB:

Le "Chabab" voudrait Amir Sayoud sous forme de prêt



La direction du CR Belouizdad (CRB) travaille activement sur un dossier qui pourrait ravir les supporters du club. En effet, le club algérien envisage de faire une offre pour accueillir Amir Sayoud sous forme de prêt dès le mois de décembre. Cette initiative fait suite à l'analyse des performances récentes de l'équipe et à la nécessité de renforcer l'effectif pour le reste de la saison. Amir Sayoud, qui a connu un parcours riche en rebondissements au cours de sa carrière, a fait parler de lui par ses compétences techniques et sa vision

du jeu. Les dirigeants du CR Belouizdad ont identifié en lui un joueur capable d'apporter une valeur ajoutée significative à leur formation. L'objectif est de le recruter temporairement afin de répondre aux besoins tactiques de l'équipe et de lui donner la possibilité de se relancer dans un environnement où il pourra exprimer pleinement son potentiel. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large du CR Belouizdad, qui souhaite renforcer son effectif en vue des compétitions nationales et internationales. Avec un calendrier

chargé, les responsables du club sont conscients de l'importance d'avoir un groupe compétitif capable de relever les défis qui se présenteront. La réintégration d'Amir Sayoud pourrait également stimuler la concurrence au sein de l'équipe, tout en apportant une expérience précieuse, notamment en phase de préparation pour des rencontres décisives. Les supporters du CR Belouizdad, qui suivent avec passion les évolutions du mercato, attendent avec impatience l'officialisation de ce transfert. Selon des sources proches du joueur,

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (6E JOURNÉE) : Le coup d'envoi de MCA-O.Akbou fixé à 20h30

Le coup d'envoi de l'affiche de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entre le leader le MC Alger et son dauphin l'Olympique Akbou, jeudi soir au stade du 5-juillet d'Alger, sera donné à 20h30, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel. Cette rencontre a été délocalisée au stade olympique, en raison de la fermeture temporaire du stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois, pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR). L'autre match programmé au stade du 5-juillet durant cette journée, sera joué vendredi entre le Paradou AC et le MC Oran (19h00). Cette 6e journée se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matches au menu, dont le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif (16h00, à huis clos), alors que trois matches sont programmés le samedi 26 octobre. Le "Doyen" reste sur une victoire décrochée vendredi dernier en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), alors que l'O. Akbou a été tenu en échec à domicile par l'ASO Chlef (0-0). Le club algérois occupe la tête du classement avec 11 points, à une longueur d'avance sur la formation d'Akbou (10 pts).

*Voici par ailleurs le programme de la 6e journée :

*Jeudi, 24 octobre :		
MC Alger - Olympique Akbou		20h30
*Vendredi, 25 octobre :		
NC Magra - CR Belouizdad		15h00
CS Constantine - ES Sétif		16h00
Huis clos		
JS Saoura - MC El-Bayadh		16h00
Paradou AC - MC Oran		19h00
*Samedi, 26 octobre :		
ASO Chlef - USM Alger		16h00
JS Kabylie - USM Khenchela		17h45
ES Mostaganem - US Biskra		17h45

Le Sénégal au menu des handballeuses algériennes

L'équipe nationale féminine de handball affrontera finalement son homologue du Sénégal au lieu de la RDC à la salle Harcha durant la période du 21 au 28 octobre. «Suite au désistement de l'équipe de la RD Congo, la sélection du Sénégal a donné son accord pour venir à Alger », nous a confié le sélectionneur national Riad Oulmane.

3 matchs amicaux contre des clubs locaux

«Ce sera une aubaine pour tester toutes mes joueuses. J'ai choisi de programmer les rencontres à la salle Harcha pour mettre mes protégées d'emblée dans l'ambiance de la compétition officielle. Il faudra certainement s'attendre à de l'assistance notamment des mordus de la petite balle.

Lors du premier match, il sera question d'aligner une équipe à 100% locale. Je vais par la même occasion donner un temps de jeu à toutes les joueuses face à une équipe dont le jeu s'appuie essentiellement sur le physique», a expliqué Oulmane. La sélection nationale est en stage à Alger depuis le 10 octobre en prévision du championnat d'Afrique de handball qui se déroulera du 27 novembre au 7 décembre en République Démocratique du Congo. Durant la première période du stage, les coéquipières de Makhloufi ont joué trois matches amicaux contre les U17 du MCA, les U19 et U21 de l'IRB Casbah.

EN : Prime pour Petkovic ,la FAF clarifie les choses

Après la double victoire de l'équipe d'Algérie en octobre contre le Togo, les Fennecs se sont officiellement qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025, qui se tiendra au Maroc. Depuis, des rumeurs concernant des primes qu'empochera le sélectionneur Vladimir Petkovic sont largement propagées.

Avec quatre victoires lors des quatre premières journées des éliminatoires, l'équipe nationale d'Algérie, dirigée par Vladimir Petkovic, a assuré sa place dans le tournoi continental au sein du Royaume chérifien. Cependant, ces derniers jours, une information concernant une prime de 100 000 euros pour le sélectionneur de 61 ans a fait le tour des médias après avoir été annoncée par une source bien informée. Selon Samir Lamari, cette somme serait prévue dans le contrat de Petkovic avec la Fédération algérienne de football (FAF) pour la qualification à la CAN 2025, s'ajoutant à son salaire mensuel de 135 000 euros.

Le porte parole de la FAF dément
Afin de clarifier la situation, Saïd Fellak, chargé de la communication et des médias, ainsi que porte-parole de la FAF, s'est exprimé dans une interview à TSA. Le responsable algérien a démenti en déclarant : « C'est complètement faux. Aucune prime pour la qualification à la CAN 2025 n'a été prévue dans le contrat du sélectionneur. Il y a un barème des primes qui a été arrêté pour la phase finale de la CAN 2025. » Cette précision vient donc mettre un terme aux spéculations autour de la prime supposée pour la qualification à la CAN, qui semble ne pas exister. Cependant, un bonus en cas de qualification au second tour de la compétition a été mentionné.

400 000 euros pour la Coupe du Monde ?

Dans le même registre, une autre ru-



meur a émergé, cette fois concernant une prime pour la qualification à la Coupe du Monde 2026. D'après certaines sources, celle-ci pourrait atteindre 400 000 euros. Sur cette question, Saïd Fellak a confirmé

qu'une prime serait effectivement envisagée pour cette qualification, bien qu'il n'ait pas précisé le montant exact. « Il y aura sans doute une prime pour la qualification au Mondial 2026 », a-t-il déclaré, laissant

entendre que la Fédération pourrait récompenser le coach en cas de succès dans cette autre mission, qui est de qualifier les Fennecs au Mondial après leur absence notable de l'édition 2018 et 2022.

LIGUE DES CHAMPIONS: Bensebaïni à l'épreuve du Real Madrid

La Ligue des champions reprendra, ce mardi, avec à l'affiche les retrouvailles entre le Real Madrid, et le Borussia Dortmund, où évolue Ramy Bensebaïni. Absent lors de finale entre les deux clubs en raison d'une convalescence suite à une intervention chirurgicale subie au genou, l'international algérien Ramy Bensebaïni sera cette fois-ci l'un des acteurs de ce grand format.

20 buts en Bundesliga

Après une période d'adaptation quelque peu compliquée lors de sa première saison à Dortmund (2023-2024), l'enfant de Constantine est revenu en force cette saison au point de constituer une pièce maîtresse de l'échiquier du nouvel entraîneur Nuri Sahin. Ce dernier fait confiance à l'Algérien et ce dernier le lui rend bien puisque, non seulement il assure son rôle défensif, il contribue concrètement en attaque comme en témoigne sa dernière sortie pour le compte de la 7e journée du championnat de Bundesliga (victoire 2-1 face à FC Saint Pauli). Bensebaïni s'est distingué par l'ouverture du score, inaugurant ainsi son compte buts cette saison. Grâce à cette réalisation, l'ex-Académicien porte son total à 20 buts en Bundesliga. Il est le deuxième meilleur baroudeur algérien dans l'histoire du championnat de l'élite allemande derrière l'attaquant et international Ishak Belfodil qui compte à son actif 25 banderilles. Bensebaïni, également défenseur-buteur de la sélection d'Algérie avec 9 buts, a figuré dans l'équipe type de la semaine des éliminatoires (3e et 4e journées) de la CAN-2025.

Un big test face aux stars du Real

Il a été, faut-il le rappeler, auteur d'un but en transformant un penalty face au Togo à Lomé (0-1). Des performances qui n'échappent pas à son coach, Nuri Sahin, et au responsable sportif et ancien international, Sebastien Kehl, qui l'ont encensé. De ce fait, il est pressenti pour prendre sa place sur le flanc de la défense du onze de départ. En face, il y aura l'ogre du football européen et mondial, le Real Madrid, avec toutes ses stars. Dans l'antre de Bernabeu, les Allemands seront sous pression notamment leur arrière-garde. Bensebaïni et consorts sont déjà sur le qui-vive surtout qu'ils auront une mission compliquée face au trio Rodrygo-Mbappé-Vinicius. Le suspense et le spectacle seront certainement de mise dans ce match et c'est ce qui est espéré dans les huit autres rencontres au programme de ce mardi.

La CAF a augmenté de 50% la subvention annuelle aux 6 unions zonales

La CAF a augmenté de 50% la subvention annuelle aux 6 unions zonales et aux associations membres. La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé une augmentation de 50% de la subvention annuelle destinée aux 6 « Unions Zonales » des associations membres. Cette subvention passe de 450 000 USD à 750 000 USD, marquant ainsi une avancée significative pour le soutien au football africain. Parallèlement, la CAF a également relevé la subvention aux associations membres, qui passe de 250 000 USD à 400 000 USD, selon un communiqué publié sur son site officiel.

Un impact positif sur le football africain

Cette augmentation a permis à la majorité des unions zonales de la CAF d'accroître leurs activités de développement et leurs compétitions de plus de 50% au cours des 2- dernières années. Les présidents des « Unions Zonales » et des associations membres ont salué les efforts du président de la CAF, Patrice Motsepe, ainsi que ceux de l'exécutif de la CAF, en mettant en avant l'impact positif de ce soutien financier renforcé. Patrice Motsepe a participé aux réunions des Unions Zonales à Addis-Abeba le 20 octobre, où il a échangé sur le développement du football. Il a souligné l'importance des unions zonales et des associations membres dans la promotion de la croissance du football en Afrique, tout en insistant sur la nécessité de continuer à engager les gouvernements et le secteur privé en tant que partenaires essentiels.

ÉQUIPE D'ALGERIE : Amoura souhaite la bienvenue à Weiser



Au courant de l'actualité footballistique algérienne, Mohamed Amoura a félicité le néo-algérien, Mitchell Weiser, après son changement de nationalité sportive. En effet, « l'amateur de l'Algérie » et joueur du club allemand de Werder Brême, Mitchell Weiser, a révélé avoir échangé avec Amoura après le sifflet final de la rencontre qui a eu lieu dimanche entre le Werder et Wolfsburg. « Avec Amoura, nous avons discuté brièvement. Il était au courant de mon entreprise de changement de nationalité sportive et m'a félicité », dit Weiser au micro de Sky Sport Deutsch. Sur les dessous de cet échange, Weiser a ajouté, « je comprends bien le français, mais je le parle moins bien », lit-on.

Sur son choix « algérien » : Weiser confirme

Buteur et passeur décisif avec son équipe face à Wolfsburg d'Amoura, dimanche dernier, Mitchell Weiser a brillé de mille feux lors de cette rencontre comptant pour la 7e journée de la Bundesliga. Au micro de Sky Sport, Weiser a confirmé avoir changé de nationalité sportive en vue d'accroître ses chances d'être sélectionné prochainement. Il déclare, « il reste encore du temps avant la prochaine trêve internationale. Je dois bien jouer et je veux offrir le meilleur de moi-même. J'espère recevoir une convocation de la part du sélectionneur algérien », a-t-il indiqué. Une déclaration qui confirme son choix d'opter pour l'Algérie après avoir terminé les dé-

marches administratives de changement de nationalité sportive. Le feu vert de la FIFA à la Fédération algérienne de football est un autre élément qui joue en faveur du joueur qui se décrit comme amateur des nouvelles expériences. « J'ai côtoyé les sélections allemandes chez les jeunes et j'ai constaté que leur mentalité ne me convient pas. J'ai quelque chose d'africain en moi. J'ai toujours eu cette option en tête car j'ai le luxe de pouvoir théoriquement jouer au football pour deux pays. C'était toujours un grand objectif pour moi de jouer un grand tournoi. J'ai de meilleures chances avec l'Algérie », avait déclaré Weiser précédemment. Un appel de phare qui pourrait avoir un signal de retour prochainement ! À suivre.

Imane Khelif honorée encore une fois à Alger

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a organisé une cérémonie en l'honneur de la championne de boxe Imane Khelif à l'hôtel Sheraton. Cet événement a été une occasion spéciale pour célébrer ses performances exceptionnelles et son dévouement pour la boxe algérienne. Imane Khelif, figure emblématique de ce sport en Algérie, a su s'imposer sur la scène internationale, devenant une source de fierté nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs officiels, de membres de la Fédération et de passionnés de boxe. Ils ont tenu à féliciter la boxeuse pour ses récents succès, notamment ses brillantes performances lors des compétitions internationales. Imane Khelif a en effet marqué les esprits par son talent, sa détermination et son courage, des qualités qui lui ont valu de multiples distinctions au cours de sa carrière.

Imane Khelif, visiblement émue par cette reconnaissance, a remercié la Fédération pour son soutien constant et a dédié cette récompense à ses proches ainsi qu'à tous les Algériens qui la soutiennent. Elle a exprimé son engagement à continuer à se battre pour hisser le drapeau algérien au sommet des compétitions internationales et à inspirer davantage de jeunes femmes à se lancer dans la boxe. Cet hommage à l'hôtel Sheraton symbolise une reconnaissance bien méritée pour une athlète qui ne cesse de briller et de porter haut les couleurs de l'Algérie.

La Ligue arabe appelle à un cessez-le-feu immédiat au Liban

Le secrétaire général de la Ligue arabe (LA), Ahmed Aboul-Gheit, a appelé lundi à Beyrouth à un cessez-le-feu immédiat au Liban et au retrait de l'entité sioniste du sud de ce pays.

Je soutiens le peuple du Liban, l'Etat libanais et le gouvernement du Liban et j'appelle à un cessez-le-feu immédiat, au retrait des forces sionistes des territoires du sud du Liban, à une non-ingérence au Liban, et à l'arrêt des tueries aléatoires qui sont actuellement menées, ainsi qu'à un retour immédiat à la mise en oeuvre de la Résolution 1701" (des Nations Unies), a déclaré M. Aboul-Gheit à l'issue de sa rencontre avec le président du Parlement libanais, Nabih Berri, et avec le Premier ministre libanais par intérim, Najib Mikati. Les Libanais déplacés doivent être autorisés à retourner dans leur domicile dans le sud du Liban, ce qui "nécessite d'obtenir des garanties de la part de l'entité sioniste qu'il n'affrontera pas ou n'attaquera pas le peuple libanais et qu'il mettra fin à ces tueries aléatoires", a-t-il dit. "Nous appelons la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à fournir un soutien humanitaire large, fort et immédiat. Le Liban ne doit pas être abandonné dans cette épreuve", a-t-il ajouté.



ONU:

L'Algérie plaide pour des normes "robustes" contre l'ingérence dans les affaires des pays via les technologies



L'Algérie a appelé lundi, lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, à l'élaboration de normes internationales "robustes" pour préserver la souveraineté des nations face au risque d'ingérence étrangère à travers les nouvelles technologies. "Nous appelons à l'élaboration de normes internationales robustes afin de préserver la souveraineté des nations, alors que les technologies continuent de progresser", a indiqué le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama qui intervenait lors d'une séance d'information consacrée à "l'anticipation de l'impact des développements

scientifiques sur la paix et la sécurité internationales". "Nous devons protéger la souveraineté des nations face à l'évolution scientifique rapide. Le risque d'utilisation de technologies de pointe pour s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats et bel et bien réel, souvenez-vous de Pegasus", a-t-il dit, évoquant le logiciel espion conçu par l'entité sioniste, qui a été notamment utilisé par le Maroc pour espionner des personnalités politiques et des professionnels des médias dans un certain nombre de pays. M. Bendjama a mis l'accent sur l'importance de l'utilisation des nouvelles technologies en étant "guidé par la déontologie

et en respectant les spécificités culturelles des pays. Ces technologies doivent également "renforcer l'Etat de droit. Assurons-nous que nos progrès ne remettent pas en question notre humanité", a-t-il préconisé. Sur un autre plan, le représentant de l'Algérie à l'ONU a plaidé pour un usage des technologies de façon à servir l'ensemble de l'humanité et non un groupe de pays en particulier. "Notre avenir doit être inclusif, équitable et juste", a-t-il plaidé. Il a noté, à ce propos, la nécessité d'aborder la fracture technologique entre les pays du Nord et du Sud, encourageant un transfert technologique au profit des pays en voie

de développement. "La science devrait nous rapprocher et non nous éloigner", a-t-il dit, appelant à lutter contre l'utilisation malveillante et le détournement des nouvelles technologies. Il a ajouté que les pays du Sud devaient également bénéficier d'aides financières afin de pouvoir suivre la cadence très rapide du développement technologique. Estimant que l'avenir de l'humanité ne pouvait être entre les mains d'une "poignée de privilégiés", M. Bendjama a appelé à l'implication des pays du Sud à travers leurs scientifiques mais aussi leurs hommes politiques. "Nos voix doivent être entendues", a-t-il clamé. Le diplomate algérien a évoqué, en outre, les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies en matière de protection de l'environnement et de bien-être. Comment les sciences peuvent-elles permettre de traiter des changements climatiques et lutter contre la pauvreté, "voilà les questions auxquelles nous devons trouver des réponses. La science devrait nous permettre d'atteindre les ODD (Objectifs de développement durable) et non les marginaliser", a-t-il assuré. L'usage des avancées technologiques pour renforcer la paix mondiale est une autre question évoquée par M. Bendjama. "Qu'il s'agisse de renforcer les capacités du maintien de la paix de l'ONU ou d'améliorer l'assistance humanitaire, les possibilités d'actions positives sont immenses", a-t-il soutenu.

GAZA:

Les approvisionnements alimentaires dans le nord seront épuisés d'ici une semaine et demie

Le Programme alimentaire mondial (PAM) dans les territoires palestiniens a averti, lundi, que les approvisionnements alimentaires nécessaires pour nourrir des centaines de milliers de personnes dans le nord de la bande de Ghaza, soumise à une sauvage agression sioniste, seront épuisés d'ici une semaine et demie. Le directeur du

PAM dans les territoires palestiniens, Antoine Renard, cité par des médias, a déclaré que "le programme ne sera pas en mesure de fournir des repas chauds aux habitants du nord de Ghaza dans un délai d'une semaine et demie et ne sera pas en mesure de fournir du pain dans un délai d'une semaine si le rythme des livraisons d'aide n'augmente pas de manière si-

gnificative". "Plus de 90% de la population de Ghaza pourrait être confrontée à l'insécurité alimentaire" à mesure que l'agression se poursuit, a averti le PAM dans son dernier rapport, soulignant que "les conditions de famine vont exacerber les difficultés hivernales pour les familles de l'enclave". L'agence onusienne a souligné la nécessité de mettre fin à

l'agression sioniste et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire de manière durable afin de soulager les souffrances de la population. L'armée d'occupation poursuit son agression contre la bande de Ghaza depuis 381 jours, ciblant tous les aspects de la vie, commettant des massacres et des atrocités inimaginables.

VIOLATIONS SIONISTES CONTRE LES DÉTENUS PALESTINIENS: La Croix Rouge appelée à intervenir

Le gouverneur d'Al-Khalil, Khaled Dodin, a appelé lundi la Croix-Rouge internationale à intervenir pour mettre fin aux violations sionistes contre les prisonniers palestiniens et permettre à leurs familles de leur rendre visite. S'exprimant lors d'une réunion avec le directeur de la sous-délégation de la Croix-Rouge internationale en Palestine, Bertrand Lamon, le directeur de la Croix-Rouge à Beit Lehem et Al-Khalil, Adam Ramzi, et la conseillère du directeur de la région sud, Dina Al-Jaabari, M. Dodin, cité par l'agence palestinienne de presse, Wafa, a interpellé la Croix-Rouge pour travailler davantage et documenter les souffrances des Palestiniens, appelant aussi les organisations de défense des droits humains à exercer leur devoir de dénoncer les souffrances des détenus palestiniens et à faire pression sur l'occupation pour qu'elle mette fin à ses violations à leur encontre.

M. Dodin a passé en revue la situation actuelle à Al-Khalil où tous les secteurs de la société ont été touchés par les pratiques sionistes, notamment les domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation et de la sécurité, évoquant à l'occasion, des conditions difficiles dans la vieille ville d'Al-Khalil et Masafer Yatta. Il a ajouté que les Palestiniens sont soumis à une campagne systématique menée par l'occupation sioniste à Al-Khalil, visant à les expulser, à étendre les colonies et à la spoliation de leurs terres. De son côté, M. Lamon a souligné que la Croix-Rouge travaillait pour examiner de près les conditions des détenus et rétablir leurs droits. Depuis le 7 octobre 2023, date du déclenchement de la guerre génocidaire en cours à Ghaza, le nombre total de Palestiniens arrêtés a dépassé les 11 400 de Cisjordanie, y compris El Qods, selon le communiqué commun.

Le Liban condamne la poursuite des attaques sionistes contre les positions de la FINUL

Le ministère libanais des Affaires étrangères a condamné lundi la poursuite des attaques sionistes contre le personnel et les positions de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), exhortant la communauté internationale à adopter une position "ferme" pour soutenir les forces de maintien de la paix. Dans un communiqué relayé par des médias, la diplomatie libanaise a indiqué que ces attaques ne consistaient pas uniquement à prendre pour cible des forces internationales, mais constituaient également une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire international, "et pouvaient s'apparenter à un crime de guerre". Le MAE libanais a exhorté la communauté internationale à préserver les opérations de la FINUL, en veillant à ce que leur sécurité ne soit ni compromise ni menacée. Il a, en outre, appelé à la condamnation de l'entité sioniste et à exiger l'arrêt immédiat de ses actions hostiles contre les forces de maintien de la paix. Ces derniers jours, les forces sionistes ont pris pour cible à plusieurs reprises des positions de la FINUL dans le sud du Liban, blessant des soldats de la paix et suscitant des condamnations internationales. L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud. L'agression sioniste contre le Liban a fait au total 2.464 martyrs et 11.530 blessés, dont un grand nombre de femmes et d'enfants, outre plus de 1.340.000 personnes déplacées. La plupart des victimes et des déplacés ont été recensés depuis le 23 septembre dernier, selon les données fournies par les autorités libanaises, dimanche soir.

CONSEIL DE SÉCURITÉ: La clé de la réforme est d'avoir deux pays africains comme membres permanents

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné à Addis-Abeba la nécessité de réformer le Conseil de sécurité et de permettre à l'Afrique d'avoir deux membres permanents au sein de ce Conseil, rapporte le service de presse de l'organisation.

Il existe désormais un consensus parmi les Etats membres sur la nécessité de réformer le Conseil de sécurité et un consensus parmi tous les Etats membres sur le fait que l'aspect clé de cette réforme est d'avoir deux pays africains comme membres permanents du Conseil de sécurité", a-t-il affirmé, lundi, lors d'une conférence de presse conjointe avec le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat. Il a indiqué, dans ce contexte, que de nombreuses décisions ont été prises concernant "la capacité d'approfondir notre coopération avec l'Union africaine dans des domaines tels que la prévention, la médiation, la consolidation de la paix et la capacité d'agir ensemble pour résoudre les multiples conflits auxquels le continent africain, comme le monde entier, est aujourd'hui confronté". "Je suis revenu du sommet de l'avenir avec la conscience que les conditions sont désormais réunies pour que la communauté internationale commence à rendre justice aux peuples africains", a-t-il ajouté. Le SG de l'ONU qui a coprésidé avec Moussa Faki Mahamat, la 8e Conférence annuelle Union africaine-Nations Unies à Addis-Abeba, en Ethiopie, a mis l'accent, à l'occasion, sur l'importance de poursuivre la collabo-



ration entre les deux organisations alors que démarre la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir adopté par les Etats membres des Nations unies en septembre à New York. D'ailleurs, les discussions à la conférence ont porté sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des cadres de coopération entre les

deux organisations, ainsi que sur la mise en œuvre de la résolution 2719 du Conseil de sécurité, qui établit le cadre de financement des opérations de soutien à la paix menées par l'Union africaine par le biais des contributions obligatoires de l'ONU, a précisé, de son côté, le porte-parole adjoint du chef de

l'ONU, Farhan Haq, lors d'un point de presse à New York. Les participants ont également discuté des défis liés à la paix, à la sécurité, au développement, aux droits de l'homme et à l'impact du changement climatique sur le continent africain, ainsi que sur la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir.

Le rôle "majeur" des travailleurs dans la lutte du peuple sahraoui souligné lors d'un forum à Aousserd



Le rôle "majeur" des travailleurs dans le processus de lutte du peuple sahraoui a été souligné, lundi au camp d'Aousserd des réfugiés sahraouis, par les participants au Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui. Intervenant au deuxième jour de cette rencontre, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a affirmé que "ce forum constitue une tribune militante qui permet de plaider la cause sahraouie, et de faire entendre la voix du peuple sahraoui à différents niveaux, en plus de constituer un nouveau point de départ de la diplomatie syndicale". M. Takdjout estime, à ce propos, que "les syndicalistes participants à ce forum, qui n'a d'au-

tres objectifs que de porter la voix du peuple sahraoui à différentes tribunes internationales, sont considérés comme des ambassadeurs de la cause sahraouie". "Les syndicalistes sahraouis sont les premières victimes du colonialisme, en militant sur le terrain pour la cause juste de leur peuple", a-t-il souligné en évoquant les sacrifices des syndicalistes, à travers l'histoire, dans différents pays du monde contre toutes formes de colonisation. Pour le SG de l'UGTA, "il est injuste que le droit international ne soit pas appliqué pour rendre justice aux travailleurs sahraouis, et aux différents militants au Liban et en Palestine, et à d'autres peuples persécutés". Le secrétaire général de l'Organisation de l'unité syndicale

africaine (OUSA), Arezki Mezhoud, a appelé, pour sa part, les hommes libres dans le monde et les militants syndicaux défendant les droits des peuples opprimés, à poursuivre leur combat pour faire prévaloir le droit, estimant que "le syndicat est en soit un combat qui, s'il venait à s'estomper, s'arrêterait la vie". L'orateur a relevé la nécessité de rappeler aux jeunes générations les sacrifices et les luttes de leurs aînés et du prix qu'ils ont du payer, appelant, pour cela, à la poursuite de la lutte jusqu'à parachever la décolonisation des pays du continent africain". Pour M. Mezhoud, "les nobles valeurs de lutte contre les formes de colonialisme doivent prévaloir, sachant que nous ne pouvons avoir de sentiment de li-

berté alors que nos frères endurent aujourd'hui les affres du colonialisme au Sahara Occidental, en Palestine, au Liban, ainsi que d'autres peuples opprimés". Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs sahraouis (UGTSARIO), Bachir Sallama, a indiqué, de son côté, "qu'il existe aujourd'hui de nombreuses tentatives de détourner les causes des peuples et leurs sacrifices, à savoir des millions de martyrs, à travers l'histoire de l'humanité". "Ce deuxième forum syndical se doit d'être différent de sa précédente édition, en termes de résultats et de recommandations et de communiqué final", a estimé M. Sallama, invitant les syndicalistes participants à "un débat franc et clair afin que le mouvement syndical international plaide pour une position ferme en vue de stopper la spoliation des ressources du peuple sahraoui, d'autant plus que la décision de la Cour de justice européenne est claire à ce sujet, aussi bien aux yeux des syndicalistes d'Europe que des autres parties du monde". Le 2ème Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui se déroule en présence de délégations étrangères représentant plus de 45 syndicats internationaux de 21 pays, avec plus de 150 délégués étrangers et 250 délégués sahraouis, selon les organisateurs. Durant les trois jours des travaux du Forum, une série de communications est présentée en ateliers sur l'expérience syndicale sahraouie, la situation des travailleurs sahraouis sous l'occupation et ceux de la diaspora, ainsi que la situation de la femme sahraouie et son rôle avant-gardiste dans le combat de libération et d'édification, selon la même source.

FORUM SYNDICAL INTERNATIONAL: Les participants appellent à une solution urgente à la cause juste sahraouie



Les participants au 2ème Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui ont appelé, lundi au camp d'Aousserd des réfugiés sahraouis, à la nécessité de trouver une solution urgente à la cause juste sahraouie. Des syndicalistes ont appelé les Nations-Unies, la communauté internationale et l'opinion mondiale à l'impératif respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, un droit reconnu à travers plus de 100 résolutions de l'ONU, et à soutenir la tenue d'un référendum d'autodétermination tel que stipulé dans ces résolutions. Le délégué syndical du Sénégal au Forum, René Alémendo, a réitéré le soutien inconditionnel de son organisation syndicale à la cause du peuple sahraoui, invitant les participants au Forum à "faire entendre la voix des travailleurs sahraouis, et à travers eux celle du peuple sahraoui, réclamant l'indépendance, la liberté et le retour sur leurs terres dans la fierté et la dignité". De son côté, la militante espagnole Maya Monoa, du syndicat basque, a affiché son engagement à la revendication de l'indépendance du Sahara Occidental, dernière colonie d'Afrique, ainsi que "des droits et intérêts des sahraouis et de leurs ressources naturelles spoliées et exploitées par des compagnies européennes, en dépit de la décision de la Cour de justice européenne qui est claire pour tous". Le délégué sahraoui participant au forum, Mohamed Mansour, a exprimé, pour sa part, son étonnement de la position affichée par certains pays européens à l'égard du procédé méthodique utilisé pour exploiter les ressources du peuple sahraoui, des pays qui, a-t-il dit, "se prévalent des droits de l'homme et des libertés, individuelles et collectives". L'intervenant a émis le vœu de voir ce Forum sortir avec des résultats et des recommandations positives contraignant les organisations syndicales internationales à revendiquer la nécessité de respecter le droit du peuple sahraoui à la liberté, et à accélérer l'organisation d'un référendum libre et honnête qui garantisse au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. Le 2ème Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui se déroule en présence de délégations étrangères représentant plus de 45 syndicats internationaux de 21 pays, avec plus de 150 délégués étrangers et 250 délégués sahraouis, selon les organisateurs. Durant les trois jours des travaux du Forum, une série de communications est présentée en ateliers sur l'expérience syndicale sahraouie, la situation des travailleurs sahraouis sous l'occupation et ceux de la diaspora, ainsi que la situation de la femme sahraouie et sa participation active dans la lutte de libération et d'édification, selon la même source.

ART CONTEMPORAIN :

Recalibration ou crise?

L'art contemporain a lui aussi sa géopolitique. À Paris, vient de se terminer Art Basel Paris ou Paris+ foire qui a succédé, il y a deux ans déjà à la FIAC, Foire Internationale d'Art Contemporain.

L'occasion de se pencher sur les grandes tendances 2024 en matière d'Art Contemporain. 2023 avait connu un refroidissement notamment dû à la hausse des taux d'intérêt et à l'environnement géopolitique instable après deux années de vif rebond suite au choc de la pandémie de Covid-19. Certains évoquent une phase de recalibration du marché de l'art, de prudence. Il est vrai que d'instable l'environnement géopolitique est passé cet automne à chaotique. Regard. Nathalie Obadia, galeriste spécialisée dans l'art contemporain, avec deux espaces à Paris et un à



Bruxelles. Nathalie Obadia expose des artistes émergents et reconnus de la scène artistique contemporaine internationale. Enseignante à Sciences Po. « Géopolitique de l'Art Contemporain » éditions le Cavalier Bleu. « Figures de l'art contemporain », éditions le Cavalier Bleu, à paraître prochainement. Alain Quemin, professeur de sociologie de l'art à l'Université Paris VIII. Contributeur de la presse artistique. Son dernier ouvrage « Le monde des galeries. Art contemporain, structure du marché et internationalisation », éditions du CNRS. Et en anglais chez Bloomsbury Press.

QUI AVAIT DEBUTE DANS "EMMANUELLE", A 68 ANS :

Mort de l'actrice Christine Boisson

L'actrice française a tourné pour les réalisateurs Alain Robbe-Grillet, Yves Boisset, Claude Lelouch, Olivier Assayas ou encore Philippe Garrel. Elle s'est également produite au théâtre. L'actrice Christine Boisson, qui avait débuté au cinéma dans Emmanuelle, est morte lundi 21 octobre à 68 ans à Paris d'une maladie pulmonaire, a appris l'AFP auprès de sa fille. "Elle a rejoint les étoiles et je voudrais que l'on se souvienne d'elle avec grâce car c'était une actrice gracieuse", a déclaré sa fille Juliette Kowksi à l'AFP. Jeune mannequin, elle se retrouve encore mineure, à 17 ans, recrutée par le réalisateur Just Jaeckin pour jouer Marie-Ange, adolescente délurée qui restera célèbre

pour une scène de masturbation dans le film érotique devenu culte Emmanuelle (1974). Elle multiplia alors pendant les années 1970 les rôles souvent dénudés, avant de les refuser systématiquement et de se consacrer au théâtre.

Prisée des plus grands réalisateurs

Formée au conservatoire, l'actrice a tourné dans une cinquantaine de films sous la direction notamment d'Alain Robbe-Grillet, Yves Boisset, Claude Lelouch, Olivier Assayas, Philippe Garrel ou Laetitia Masson et plus récemment avec Maïwenn dans Le bal des actrices (2007). En 2010, cette actrice, qui s'était dite victime



d'inceste maternelle dans la presse, avait tenté de se défenestrer. Depuis, elle n'avait quasiment plus travaillé

et était atteinte d'un syndrome pulmonaire, une "maladie du fumeur", selon sa fille.

«Visages d'ancêtres», témoignage inédit sur l'histoire de l'esclavage



Ce sont des témoignages exceptionnels de l'histoire de l'esclavage. Une cinquantaine de bustes, moulés en 1846 sur d'anciens esclaves, sont regroupés dans l'exposition Visages d'ancêtres. Parmi eux, il y a les aïeux des Lily... Embarqués comme esclaves au Mozambique sur un navire brésilien, ils ont été interceptés par un navire anglais – le Lily – qui

les a amenés à l'île Maurice, où l'esclavage était alors aboli. Aujourd'hui, les descendants qui portent le nom de ce bateau viennent découvrir pour la toute première fois les visages de leurs ancêtres. Un reportage au Château royal de Blois, où l'on peut découvrir cette exposition jusqu'au 1^{er} décembre 2024.

«L'esclavage a été la base de l'essor européen

et de la création de l'Occident»

C'est l'un des essais historiques en lien avec l'Afrique les plus attendus de cette rentrée. Les éditions Calmann-Lévy publient la traduction en français de l'ouvrage d'Howard French Born in Blackness. L'universitaire et journaliste américain y décrit, au travers d'une fresque de plusieurs siècles, le rôle – selon lui – central de la traite négrière dans la naissance du monde moderne. Un rôle qui dit-il a souvent été sous-estimé, voire invisibilisé. La traduction française de ce livre est intitulée Noires origines. Howard French est notre invité pour en parler. Effectivement, l'histoire de mon livre commence au XIV^e siècle, au début de ce siècle, quand les Africains, notamment dans l'empire du Mali, réalisent des contacts avec le Moyen-Orient. Ce faisant, l'Europe découvre l'exis-

tence d'une grande quantité d'or dans le Sahel, ce qu'on appelle le Sahel aujourd'hui. Et cela lance l'ère de l'exploration, des découvertes... et la traite des esclaves. L'année 1326, un empereur du Mali du nom de Mansa Moussa a fait un pèlerinage à La Mecque en passant par Le Caire. Il transportait avec lui un grand cortège de plus de 10 000 hommes et femmes... et aussi quelques tonnes d'or – la quantité exacte n'est pas connue, mais les historiens disent souvent à peu près 17 ou 18 tonnes d'or -. Il a distribué tout cet or sur son passage, à tel point qu'il a dû emprunter de l'argent pour retourner au Mali. Et cela a créé une vague de curiosité non seulement dans le Moyen-Orient, où le prix de l'or a chuté, mais aussi loin aussi que l'Espagne et le Portugal. Et cela les a encouragés, surtout les Portugais, à commencer à construire des navires pour essayer de découvrir le point d'origine de ces métaux.

PROCÈS DES VIOLS DE MAZAN :

Six nouveaux accusés entendus, dont Abdelali D. que sa femme attendait devant chez les Pelicot

Six nouveaux accusés sont présentés à partir de ce lundi durant le procès dit « des viols de Mazan ». Parmi eux, Abdelali D., 48 ans, emmené, au moins une fois, par sa compagne de l'époque qui l'avait attendu dans la voiture. Les profils de six nouveaux accusés, soupçonnés d'avoir agressé sexuellement Gisèle Pelicot préalablement droguée par son mari, vont être

disséqués à partir de lundi devant la cour criminelle de Vaucluse où le procès des viols de Mazan arrive à mi-parcours. Parmi les accusés figurent notamment Abdelali D., alias « Mehdi », 48 ans. Il était venu à deux reprises au domicile des Pelicot à Mazan (Vaucluse) en janvier puis mars 2018, emmené, au moins une fois, par sa compagne de l'époque qui l'avait at-

tendu dans la voiture. Il avait été interpellé après avoir été reconnu par la compagne d'un autre accusé interrogé par les policiers sur cette affaire. Abdelali D. avait d'abord nié, malgré la présentation de photos de lui extraites des vidéos filmées dans la chambre des Pelicot, estimant qu'il s'agissait d'un « sosie ». Au premier jour d'audience, il avait cependant re-

connu les accusations. Après les faits, il a été victime d'un AVC qui l'a laissé partiellement hémiparétique.

Un ex-policier sur les bancs des accusés

Parmi les autres accusés présentés cette semaine figurent Patrice N., électricien de 55 ans qui lors de son interrogatoire d'interpellation avait qualif(...).

LINA RETROUVÉE, SON CORPS N'EST PAS LE SEUL À POUVOIR PARLER :

Les enquêteurs sont tombés sur des éléments capitaux

C'est une quête qui prend fin après plus d'un an de mystère. Il y a quelques jours, le corps de Lina, adolescente portée disparue depuis le mois de septembre 2023, a été retrouvé sans vie. Des analyses ont eu lieu et un détail pourrait bien permettre d'éclaircir certaines zones d'ombre. 2023 fut le théâtre de deux grandes affaires de disparition en France : celle d'Émile, un petit garçon de 2 ans volatilisé alors qu'il était sous la surveillance de ses grands-parents pendant ses vacances dans le hameau du Haut-Vernet et celle de Lina, adolescente de 15 ans qui n'a jamais rejoint son petit-ami qui l'attendait pourtant à la gare de Strasbourg. S'il a fallu quelques mois pour retrouver le corps du fils de Marie et Coloman, plus d'un an a été nécessaire afin de faire avancer l'enquête autour de la disparition de Lina. Après d'intenses recherches aux alentours du lieu de sa disparition, le corps de Lina a malheureusement été retrouvé immergé et sans vie. C'est à 400 km du lieu où elle avait été vue pour la dernière fois, non loin du domicile familial situé dans le Bas-Rhin, que les enquêteurs sont tombés sur la dépouille de la jeune femme. Si les recherches physiques et les ratissages dans le but de la retrouver sont désormais terminés, un nouveau travail commence : celui de savoir dans quelles circonstances Lina est morte.

Des vêtements retrouvés, des analyses en cours

Une autopsie a été pratiquée sur le corps de Lina ce week-end comme l'annonce BFMTV. Les résultats n'ont pas encore été dévoilés, mais le corps de Lina ne sera pas le seul à pouvoir apporter des éléments probants pour éclaircir certaines zones d'ombre de l'affaire. Comme l'a indiqué une source proche du dossier, "un reliquat de vêtements a également été retrouvé. Les analyses sont en cours." Trace de sang, ADN... Ces éléments pourraient bien donner d'autres indices aux enquêteurs afin de connaître un peu plus de détails concernant la mort de Lina. Des éléments sont toutefois déjà connus : Samuel Gonin, un homme atteint de troubles psychologiques, est le principal suspect dans cette affaire. Un véhicule qu'il avait volé et conduit a été analysé par les autorités après avoir constaté son passage non loin de la zone de disparition de Lina. Des traces ADN de l'adolescente avaient alors été retrouvées sur des cordes dans le coffre du véhicule ainsi que des effets personnels de la jeune femme. Samuel Gonin ayant mis fin à ses jours en juillet dernier, les enquêteurs vont devoir compter sur d'autres éléments pour avoir enfin une réponse à la question qui hante plus que jamais les esprits : qu'est-il arrivé à Lina ?

CANADA :

Robert Pickton, qui aurait tué une trentaine de femmes, est mort après une agression en prison

Le tueur en série Robert Pickton, qui aurait tué une trentaine de femmes, a été agressé en prison. Il est décédé à 74 ans. Il était surnommé "le monstre de Vancouver". Au début du mois de mai, Robert Pickton a été victime d'une violente agression d'un autre détenu de la prison de haute-sécurité dans laquelle il était emprisonné, au Québec, au Canada. Il était incarcéré dans une unité d'intervention isolée lorsqu'il a été attaqué par un camarade, armé d'un manche à balai cassé, dont il s'est servi comme lance, lors d'une "agression majeure".

Robert Pickton avait 74 ans

Robert Pickton a été blessé à la tête puis placé en coma artificiel dans un hôpital. Il a fini par décéder. Il avait 74 ans. L'information a été donnée en cette fin du mois de mai par les autorités. Les médias nord-américains ont vite repris la nouvelle, qui avait été annoncée aux proches de Robert Pickton et aux familles des victimes. Le service correctionnel a indiqué qu'une enquête sur l'agression mortelle avait été ouverte. Avant d'ajouter : "Nous sommes conscients que le cas de ce délinquant a eu un impact dévastateur sur les communautés de la Colombie-Britannique et de partout au pays, y compris les peuples autochtones, les victimes et leurs familles. Nos pensées les accompagnent".

TIZI-OUZOU:

Le 18e Festival culturel national du film amazigh du 26 au 30 octobre

La 18e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) se tiendra du 26 au 30 octobre courant à Tizi-Ouzou, a annoncé lundi, le commissariat du festival dans un communiqué.

Placé sous le patronage de la ministre de la Culture et des arts et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, ce rendez-vous culturel, qui avait connu une rupture de plus de quatre ans en raison de la pandémie de la Covid-19, la 17e édition ayant eu lieu début 2019, revient cette année pour mettre à l'honneur des productions cinématographiques produites dans les différentes variantes de tamazight. En prévision de ce festival très attendu par les cinéphiles, les organisateurs ont informé de l'ouverture des inscriptions aux ateliers de formation au profit des cinéastes, comédiens, amateurs et étudiants qui auront lieu durant le festival, à la maison de la culture Mouloud Mammeri. Les intéressés peuvent s'inscrire pour les master class "Produire un film" encadré par le producteur Nasser Yahmi, "assistant réalisateur" encadré par Nadir Hadeb (réalisateur), ou aux



ateliers "écriture de scénario et réalisation" encadré par Yazid Arab (réalisateur), ou bien "initiation aux techniques de cinéma au profit des jeunes" encadré

par Hakim Abdelfatah (Directeur production réalisateur). Les fiches d'inscription sont disponibles à la maison de la culture Mouloud Mammeri, a-t-on

indiqué. Pour rappel, le dépôt des films en prévision de la participation à la 18e édition du FCNAFA, a été ouvert en janvier 2023 et le festival devait se tenir l'été de la même année avant d'être reporté. Les différentes productions cinématographiques (long et court métrage, films d'animation et documentaires) dans toutes les variantes amazighes (kabyले, chaoui, chenoui, mozabite et targui...) sont concernées par la compétition pour l'obtention de l'Olivier d'or, la plus haute distinction de ce festival. Sont concernés par la compétition les films produits en tamazight (version originale) et le réalisateur doit être de nationalité algérienne. En outre, la production du film ne doit pas dépasser quatre ans à la date du festival et ne doit pas avoir déjà concouru dans une précédente édition du FCNAFA, selon le règlement intérieur du festival.

SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES 2025:

Appel à candidature à l'endroit des associations

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures aux associations culturelles et artistiques, en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au titre de l'exercice 2025, indique un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la politique d'appui public aux projets des associations culturelles et artistiques, le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture des candidatures en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au profit des associations, dans l'objectif de promouvoir et consolider l'activité culturelle associative, et en application des dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations", précise le communiqué. Cet appui concerne, selon la même source, "les projets des associations culturelles et artistiques à caractère national ou local vi-

sant à, contribuer à mettre en valeur et à préserver le legs culturel matériel et immatériel, organiser des activités culturelles et artistiques instructives et distinguées qui intéressent toutes les franges de la société, former les jeunes et les enfants dans différentes disciplines artistiques (musique, théâtre, audio-visuel, dessin,...), porter un intérêt aux œuvres culturelles et artistiques destinées aux enfants et organiser des manifestations culturelles à travers les wilayas et les localités les plus éloignées du pays, en particulier". Le dépôt des dossiers doit se faire "exclusivement" en ligne, sur la plateforme numérique du soutien public aux associations culturelles et artistiques sur le site électronique du ministère, ajoute la même source, précisant que la période de dépôt des dossiers a été arrêtée à la période allant du 21 octobre au 20 décem-



bre prochain. Les associations culturelles et artistiques peuvent consulter les conditions et les procédures d'éligibilité au soutien, ainsi que le dossier administratif à fournir, télécharger le formulaire et d'autres fichiers sur le site électro-

nique du ministère de la Culture et des Arts. L'évaluation des travaux retenus par la commission du soutien public aux projets associatifs, se fera après étude de tous les dossiers, précise le communiqué.

Clôture du 7e Festival l'"Eté en musique" avec trois prestations hautes en couleurs



Le 7e Festival international l'"Eté en musique", ouvert le 15 octobre dernier, a pris fin dimanche soir à la salle "Atlas" de Bab El Oued à Alger, dans l'euphorie de trois prestations animées par "Abdelhakim's Steps", le groupe tergui "Issinara" et "Chemsou Freeklane", devant un public nombreux. Accueilli sous le slogan, "Live The African Beat", ce 7e Festival, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'Office nationale de la Culture et de l'Information (ONCI), a coïncidé avec la tenue, pour la première fois à Alger du "CANEX WKND" (Creative

Africa Nexus Weekend) qui s'est déroulé du 16 au 19 octobre. Le nombreux public n'avait pas tort d'accorder à "Abdelhakim's Steps" et ses musiciens un accueil triomphal, car quelques minutes après l'arrivée de ce remarquable artiste de la nouvelle scène algérienne, qui s'est fait sa notoriété sur la toile et les réseaux sociaux, les spectateurs reprenaient ses refrains et interagissaient avec lui. Entouré de jeunes musiciens algériens professionnels, Abdelhakim's Steps a tenu à renforcer son orchestre avec un autre virtuose du saxophone, l'Italien au toucher et au doigté profes-

sionnel, Manuel Caliumi qui a fait monter durant le concert de toute l'étendue de son talent. Le ténor de l'afrobeat (fusion de cadences et de styles de musique apparue en Afrique de l'Ouest) a entonné la quasi-totalité des titres de son premier et unique album jusqu'à présent, sorti en février 2024 et que lui-même a écrit et composé : "Transe" (Nechwa), "Mother Land" (El Watan El Oum), "Mother's Legacy" (l'héritage de la mère), "Steps" (les petits pas marquant le cheminement d'une carrière par étapes), "Tajemaâth" (Conseil des sages d'un village) et "Our Beloved" (Habibouna, le prophète Mohamed QSSL). Les applaudissements répétés et les youyous nourris généreusement adressés à Abdelhakim's Steps se sont prolongés pour accueillir la troupe "Issinara" et les cinq membres qui la composent : El Hacène Aneslem (guitare-chant), Moussa Melloul (guitare accompagnement), Farès Hamidou (percussion), Abdelkader Idaber (basse) et Khaoula Khotti (voix d'accompagnement). La troupe terguie a rendu une dizaine de pièces issues de leurs différents albums, suscitant l'adhésion du public, qui a admiré l'authenticité de leurs contenus présentés dans des formes ou-

vertes à la modernité. Autour de Chemsou Freeklane de monter sur scène et livrer une prestation de haute facture durant laquelle il a brillamment interprété quelques titres de sa composition. Soutenu par un orchestre de virtuoses, l'Artiste a étalé avec une voix présente et étouffée des pièces issues des albums, "Lalla Mira" (2013), "Nomade" (2016) et de différents singles qui ont depuis marqué sa carrière solo. L'assistance, a pu apprécier entre autres titres, "Ha lalla haylali", "Twahach'tek ya lem'wima", "Moujat el babor" (générique du feuilleton "Ahwal Enness", saison 1 Ramadhan 2020), "El Kahlaoui", "Rohi rohi ya denya", "Goulili aâlach", "Tony Montana" et "Malak". Dans des atmosphères de grands soirs, le public a cédé au déhanchement dès les premiers instants de la cérémonie de clôture du 7e Festival international l'"Eté en musique", reprenant les refrains des chansons interprétées lors des trois prestations. A l'issue de la soirée, les artistes ont été unanimes à dire "leur bonheur d'avoir participé au 7e Festival international l'"Eté en musique" qui a permis d'échanger avec les artistes africains et établir des passerelles entre le patrimoine musical algérien et africain.

BEJAIA : Le bilan de la 13e édition du FITB "globalement positif" (Commissaire)



Le Commissaire du festival international de théâtre de Bejaia (FITB), Slimane Benaissa, a dressé vendredi un bilan positif de la 13e édition de cette manifestation, marquée par une riche animation culturelle, une "bonne qualité" artistique des pièces proposées. S'exprimant au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Chréa (Bejaia), M. Benaissa a détaillé chaque aspect du déroulement de cette manifestation qui a alterné des œuvres scéniques internationales et nationales "accueillies avec beaucoup d'enthousiasme". L'orateur a également mis en avant le "succès" des "one man shows" qui ont attiré, chaque soir, des milliers de spectateurs, de même pour le conte pour enfants dont le déroulement a drainé des centaines d'enfants, aussi bien au théâtre que dans les établissements éducatifs. Le festival a été marqué par l'organisation de plusieurs conférences articulées autour du quatrième art, mais aussi de la Palestine dont le peuple subit une agression sauvage de l'entité sioniste. Un colloque académique sur l'adaptation dans le théâtre d'expression amazighe a également été organisé et a permis aux étudiants d'en suivre les débats avec beaucoup d'intérêt.

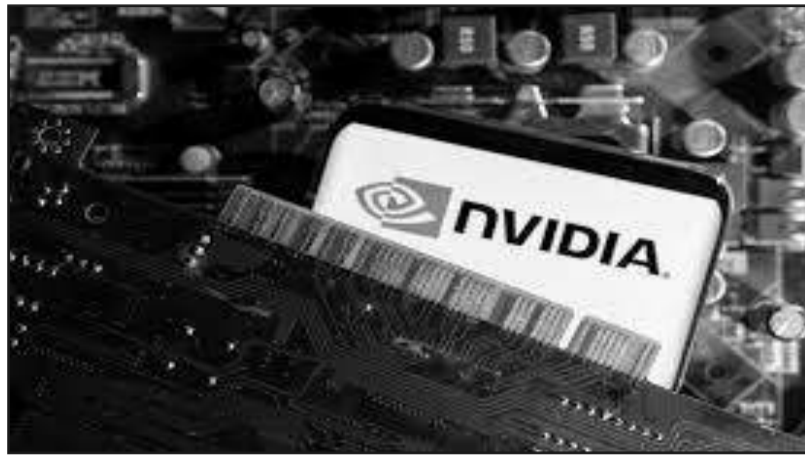
CINÉMA : L'AAPI inclut le secteur des industries cinématographiques parmi les priorités de l'investissement (Communiqué)

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a inclus le secteur des industries cinématographiques parmi les priorités de l'investissement en Algérie, à l'instar d'autres importants secteurs économiques, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. La même source a précisé que l'AAPI a dédié une rubrique sur sa plateforme numérique pour l'annonce des assiettes foncières destinées à l'investissement dans le domaine des industries cinématographiques dans les wilayas de Constantine et d'Adrar, comme première étape, ajoutant que cette démarche sera renforcée par de nouvelles assiettes foncières au niveau national. Pour ce faire, le ministère invite les professionnels du secteur et les porteurs de projets d'investissement dans le domaine des industries cinématographiques, à se rapprocher des services de l'AAPI, à travers son site web www.aapi.dz, ou via la plateforme numérique de l'investisseur www.invest.gov.dz, pour s'inscrire et consulter les procédures légales et réglementaires, ainsi que les opportunités d'investissement et les avantages offerts en la matière. Cette opération intervient dans le cadre des démarches de l'Etat visant à diversifier l'économie culturelle, partant des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relancer l'industrie cinématographique, et en application des résultats de la rencontre nationale autour "des mécanismes d'investissement dans le domaine du cinéma", organisée par le ministère en partenariat avec l'AAPI, le 13 février 2024 à Alger.

Nvidia lance discrètement sa propre intelligence artificielle et elle dépasse déjà ChatGPT

Nvidia vient de publier sa propre intelligence artificielle en toute discrétion, basée sur celle de Meta en licence libre. La firme semble décidée à s'imposer sur le côté logiciel du marché de l'IA, après avoir dominé le côté matériel grâce à ses cartes graphiques.

Nvidia est un acteur incontournable dans l'utilisation et l'entraînement de l'intelligence artificielle. Conçues pour traiter de grandes quantités de données en parallèle, les cartes graphiques de la marque sont particulièrement adaptées au fonctionnement des grands modèles de langage. Toutefois, Nvidia semble changer de tactique et vient de publier son propre grand modèle de langage, avec un article correspondant publié sur arXiv. Baptisé Llama-3.1-Nemotron-70B-Instruct, le modèle en question a été publié en toute discrétion sur le site Hugging Face. Si le nom vous dit quelque chose, c'est normal. Il est basé sur Llama 3.1, le modèle open source de Meta. Nvidia a notamment utilisé l'apprentissage par renforcement à partir de rétroaction humaine (RLHF), une technique d'apprentissage qui permet



de mieux répondre aux attentes des humains.

Un modèle compétent face à ChatGPT
Le modèle de Nvidia a atteint un score de 94,1 sur RewardBench, un test spécifiquement conçu pour les IA qui apprennent

avec un système de récompenses. Ce résultat dépasse ceux de GPT-4o d'OpenAI ou encore de Claude 3.5 Sonnet d'Anthropic. Il sort également premier sur les tests Arena Hard, AlpacaEval et MT Bench. Ce modèle est plus apte à répondre aux attentes des uti-

lisateurs, notamment pour les questions complexes. Il est par exemple capable de répondre correctement, en expliquant son raisonnement, à la question « How many r's are there in strawberry ? » (combien de fois le mot strawberry contient la lettre r ?), une question pour laquelle ChatGPT se trompe systématiquement. Ce modèle n'est toutefois pas bon dans tous les domaines. Nvidia signale qu'il n'a pas été optimisé pour des domaines spécifiques, comme les mathématiques ou le raisonnement légal. Il obtient des scores en retrait sur certains tests comme le MMLU-Pro (qui concerne les connaissances académiques) ou Aider (programmation). Vous pouvez dès à présent le tester par vous-même sur le site de Nvidia ou sur Hugging Face. À noter qu'il fonctionne avant tout en anglais. Il peut tout de même comprendre les questions simples en français et tend à répondre dans les deux langues en même temps.

WHATSAPP :

L'intelligence artificielle s'apprête à se rappeler de vos conversations

Selon un nouveau rapport, WhatsApp développe de nouvelles fonctionnalités pour permettre aux utilisateurs à bénéficier d'une expérience de chat personnalisée avec Meta AI. Cela implique notamment de se souvenir de certains détails partagés sur l'application. L'intégration de Meta AI à WhatsApp s'apprête à se faire plus agressive que jamais. Selon Wabetainfo, cette nouvelle fonctionnalité, nommée Meta AI Chat Memory, a été repérée dans la version bêta de WhatsApp Android 2.24.22.9. Elle n'est donc pas disponible pour tous les utilisateurs pour l'instant. Cependant, déjà quelques informations sont connues, et permettent de se faire une meilleure idée du rôle de cette nouveauté dans l'écosystème WhatsApp, et Meta de manière plus globale.

Meta AI se nourrit de vos conversations pour un service plus personnalisé
Ainsi, Meta AI Chat Memory a pour but de mémoriser les détails importants parta-

gés par l'utilisateur sur WhatsApp. Sur le long terme, cela permettra au chatbot AI d'enregistrer automatiquement des détails en tous genres, comme les goûts alimentaires, les anniversaires, les intérêts ou les préférences plus spécifiques comme le style de conversation, les allergies, les livres, films ou podcasts préférés. En se basant sur cette collecte d'information de longue haleine, le chatbot Meta AI proposera ensuite des réponses plus personnalisées à l'utilisateur qui interagit avec lui. C'est également dans cette section qu'il sera possible de constater tout ce dont Meta AI se rappelle à votre propos. D'ailleurs, la firme ne s'en cache pas une seconde, puisqu'il est possible de lire cette mention dans la description de la fonctionnalité : "Meta AI se rappelle automatiquement de certaines parties de vos conversations pour vous offrir des réponses plus pertinentes". Vous pouvez également demander à Meta AI de "se rappeler de ceci", pour pousser l'IA à enre-



gistrer en mémoire des détails qui peuvent vous sembler importants. Dans l'ensemble, cette nouvelle fonction devrait offrir une meilleure personnalisation du service, mais pose évidemment des questions côté sécu-

rité et confidentialité des données : dans quelle mesure l'utilisateur souhaite-t-il voir ses conversations privées et parfois sensibles partagées avec une intelligence artificielle ?

SOMMET DE L'AVENIR 2024 :

L'ONU et l'OCDE s'allient pour renforcer la gouvernance mondiale de l'IA

Le Sommet de l'Avenir 2024 s'est tenu les 22 et 23 septembre derniers au siège de l'ONU à New York. En marge de cet événement qui a réuni plus de 130 chefs d'État et de gouvernement pour discuter des défis mondiaux actuels et futurs, l'ONU et l'OCDE ont annoncé une nouvelle collaboration pour renforcer la gouvernance mondiale de l'IA. Cette initiative vise à répondre aux défis croissants posés par le développement rapide de l'IA et à maximiser ses opportunités tout en gérant les risques associés. Créée en 1961, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a pour objectif de promouvoir la coopération économique entre ses pays membres, mais aussi de faire progresser le bien-être social au niveau mondial en dispensant aux gouvernements des conseils sur la mise en œuvre de politiques à l'appui d'une croissance résiliente, inclusive et durable. Dès 2017, l'Organisation s'est intéressée aux usages d'une IA bénéficiant à toute la société, a adopté en 2019 les principes sur l'IA établissant les normes d'une IA responsable et digne de confiance

qu'elle a révisés en mai dernier, prenant en compte l'émergence des IA génératives et à usage général et abordant plus directement les défis associés à l'IA : la protection de la vie privée, les droits de propriété intellectuelle, la sécurité et l'intégrité des informations. Aujourd'hui, 47 pays y adhèrent. Pour aider les gouvernements et les parties prenantes à les comprendre et à les mettre en œuvre, elle a lancé, en février 2020, l'Observatoire des politiques publiques relatives à l'IA, (OECD.AI), fournissant aux gouvernements des données comparatives et des analyses des politiques adoptées à travers le monde, leur permettant ainsi d'anticiper les impacts de l'IA sur leurs sociétés. Servant de plateforme de dialogue et de partage de bonnes pratiques, il couvre divers aspects de l'IA, tels que la gouvernance, la sécurité, la confidentialité des données, et l'impact de l'IA sur le marché du travail et les compétences. Depuis 2020, l'OCDE héberge le secrétariat du PMIA à Paris, une initiative franco-canadienne favorisant les échanges entre décideurs et experts en IA afin de com-

bler l'écart entre la théorie et la pratique en matière de politiques relatives à l'IA. De son côté, l'ONU travaille également activement pour s'assurer que l'IA soit utilisée de manière bénéfique pour toute l'humanité. Par le biais de l'UNESCO, elle a adopté le premier accord mondial sur l'éthique de l'IA en 2021, sa résolution sur les systèmes d'armes autonomes a été approuvée par 152 pays en décembre 2023. Plus récemment, son projet de résolution visant à promouvoir des systèmes d'IA sûrs, sécurisés et dignes de confiance pour répondre aux grands défis mondiaux, tels que la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, l'énergie et le changement climatique, a été adopté sans vote lors d'une de ses assemblées générales en mai dernier.

Une collaboration renforcée pour la gouvernance mondiale de l'IA

Amandeep Singh Gill, Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour les technologies, a souligné lors de l'annonce l'importance cruciale du renforcement de la collaboration entre les

deux entités : "Le développement rapide des technologies d'IA et l'ampleur de leur impact nécessitent une collaboration renforcée, et en temps réel, entre les divers écosystèmes de politiques publiques. Cette nouvelle initiative entre l'ONU et l'OCDE mettra à profit leurs capacités complémentaires pour aider les gouvernements à agir rapidement et efficacement en réponse aux enjeux liés à l'IA. L'objectif est d'établir des mécanismes de gouvernance mondiale, inclusifs et robustes, en coopération avec des parties prenantes clés, dont des centres universitaires de renom et des scientifiques du monde entier". La collaboration entre l'ONU et l'OCDE s'articulera autour d'évaluations régulières, fondées sur des données scientifiques des risques et des opportunités que présente l'IA. Les deux organisations mettront à profit leurs réseaux, plateformes d'échanges et travaux en cours respectifs en matière de politiques publiques et de gouvernance de l'IA pour soutenir leurs États membres et d'autres parties prenantes dans leurs efforts visant à promouvoir une approche inclusive à l'échelle mondiale.

Un Belge sur trois n'a jamais utilisé l'IA generative

A quelle fréquence utilisez-vous l'intelligence artificielle ? Si seulement vous l'utilisez... Et si oui, est-ce pour des tâches liées au travail ou à votre vie perso ? Un cabinet de conseil a mené une grande étude, en Belgique et en Europe, pour comprendre à quel point l'IA est entrée dans nos vies. On en parle avec Philippe Laloux, notre expert nouvelles technologies. « A propos », c'est notre sélection de l'actualité, du lundi au vendredi dès 5 heures sur Le Soir et votre plateforme de podcasts préférée.

Microsoft lance des "agents IA" à créer soi-même

Microsoft a lancé lundi de nouveaux outils d'intelligence artificielle (IA) générative, pour permettre notamment à ses clients de créer leurs propres "agents IA", des assistants numériques capables de converser avec les humains et d'exécuter des tâches en leur nom. A terme, "toutes les organisations disposeront d'une constellation d'agents - allant d'un simple système de question-réponse (robot conversationnel, NDLR) à l'autonomie totale", estime le géant américain des technologies, dans un communiqué. Depuis 2023, Microsoft, Google et leurs concurrents déploient à toute vitesse des applications d'IA générative comme ChatGPT (OpenAI), qui produisent toutes sortes de contenus sur simple requête en langage courant. Elles ont récemment gagné en fonctionnalités, comme la capacité d'interagir à l'oral, d'interpréter des images, de générer des vidéos, etc. Mais le graal de la Silicon Valley, ce sont les assistants IA, qui fonctionnent grâce à un modèle de langage généraliste mais sont en plus "formés" sur un corpus de données propre à une organisation ou à une personne. Un agent IA ayant accès à l'agenda et à la boîte email d'un individu peut par exemple prendre des rendez-vous ou répondre à des invitations. A partir de novembre, les organisations intéressées pourront créer leur propre assistant IA autonome via la plateforme Copilot Studio. "Ils travailleront au nom d'un individu, d'une équipe ou d'une fonction pour exécuter et orchestrer les processus de l'entreprise", a détaillé Microsoft. Certaines entreprises ont déjà testé Copilot Studio, comme la firme de consultants McKinsey, qui a conçu un agent pour "accélérer le processus d'accueil de nouveaux clients", réduisant ainsi les tâches administratives liées de 30%, selon le géant des logiciels. Microsoft commercialise déjà des assistants baptisés "Copilot", et a annoncé lundi le lancement de dix nouveaux agents autonomes pour des entreprises, spécialisés dans les ventes, la chaîne d'approvisionnement ou encore le service client. Ils sont censés permettre aux utilisateurs de gagner en productivité et, donc, en rentabilité. Peu connues du grand public, ces applications commerciales permettent aux groupes technologiques de justifier leurs investissements massifs dans l'IA générative, car elles commencent à générer des revenus, contrairement aux outils mis en ligne à la disposition du grand public. Microsoft a parié tôt sur l'IA générative en investissant dans OpenAI, avant le lancement de ChatGPT. Le fabricant de Windows a injecté, en tout, 13 milliards de dollars dans la start-up californienne et a annoncé plus de 15 milliards d'investissements dans l'IA à l'étranger cette année. Et ce n'est pas fini: l'IA générative nécessite de nouveaux serveurs sophistiqués et beaucoup d'électricité, au point que Microsoft, Google et Amazon ont passé des contrats d'approvisionnement en énergie nucléaire.



Mercredi 23 Octobre 2024

BLIDA :

Arrestation de deux suspects pour détention et vente d'arme à feu sans autorisation



Deux individus suspectés d'être impliqués dans une affaire de détention et de vente d'arme à feu sans autorisation ont été arrêtés par les services de la Sûreté de wilaya de Blida, a-t-on appris, ce lundi auprès de ce corps sécuritaire. La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) a arrêté les deux suspects, des récidivistes, sur la base d'informations portant sur une personne proposant une arme à feu (pistolet) à la vente, a indiqué la cellule de communication près la direction de ce corps sécuritaire. Les investigations menées à la suite de ces informations ont permis l'identification des deux suspects et la saisie en leur possession d'une arme à feu équipée d'un chargeur. Ils ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, selon la même source.

Ahmadou

5 morts et 175 blessés dans des accidents de la route en 24 heures



5 morts et 175 blessés dans des accidents de la route en 24 heures à travers plusieurs wilayas. 5 personnes sont décédées et 175 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique lundi une communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara où deux personnes sont décédées et une autre blessée dans une collision entre un véhicule poids lourd et un motocycle dans la Commune de Hacine, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya Médéa sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile.

RAMADHAN 2025 :

Organisation d'un concours de sélection des candidats pour la prière des Tarawih à l'étranger

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'organisation d'un concours de sélection des candidats devant officier la prière de Tarawih à l'étranger, en prévision du mois sacré de Ramadhan 1446/2025. Les conditions de candidature à ce concours sont les suivantes : "le candidat doit appartenir à l'une des catégories suivantes : enseignant d'éducation coranique, enseignant du Saint Coran, muezzin ou Qayim (chargé de la Iqama)", précise la même source. Le ministère a ajouté que le candidat doit également "être titularisé dans sa fonction, avoir mémorisé le Saint Coran, maîtriser les règles de Tajwid et avoir une bonne récitation". Le ministère invite ceux qui désirent participer à ce concours, à "remplir le formulaire de candidature via le lien sur le site web du ministère marw.dz, et ce, avant le 2 novembre 2024".

Meriem. K



MCO :

Chelle : « Maintenant on se concentre sur le Paradou »



Le driver du MCO Eric Sékou Chelle refuse de trop s'attarder sur la victoire réalisée face à la JSK même s'il était très content par ce succès, il veut désormais se concentrer sur le prochain match des Hamraoua face à une autre bête blessée à savoir le Paradou. « Cette victoire réalisée est beaucoup plus celle des joueurs, qui ont assimilé rapidement ce qu'on a fait à l'entraînement depuis 10 jours et sur le terrain, ils ont appliqué les consignes et se sont donnés à fond, pour gagner cette partie, je

tiens aussi à la dédier aux supporters, qui nous ont beaucoup aidé durant les 90 minutes ». « Il y a eu beaucoup de choses positives, qui nous ont permis de gagner cette partie, mais aussi, il faut avouer qu'il y a du négatif qu'il faudra améliorer, comme par exemple, la relation entre le milieu de terrain et l'attaque, nous devons être plus percutant devant, c'est pour cela que je dis que beaucoup de travail reste à faire, pour arriver à mon but qui est celui de donner à cette équipe une identité de jeu ». L'entraîneur franco-malien a ajouté aussi qu'il ne faut pas trop s'enflammer : « Ce n'est qu'un match et qu'une victoire, certes sur laquelle on va s'appuyer, mais dès la reprise, il faudra passer à autre chose, c'est-à-dire préparer le prochain match face au Paradou Athlétique Club, ou on tentera encore d'améliorer la qualité du jeu de l'équipe, amis aussi revenir avec le meilleur résultat possible, on doit préparer ce match bien comme il le faut ». A noter que l'autre point que va sûrement essayer de voir est celui des blessés, s'il pourra récupérer l'attaquant Bakoooh et le défenseur Tarek Aggoune, qui ont repris l'entraînement la semaine dernière, suivre aussi de près le cas de Hammache, sans oublier Boukholda, qui est sorti blessé face à la JSK et savoir s'il sera d'attaque contre le PAC vendredi prochain.

L.Nacer

10ème édition de la course féminine contre le cancer du sein ce vendredi

10e édition de la course féminine contre le cancer du sein sera organisée vendredi prochain, au stade annexe du 5 juillet, selon le communiqué de l'Association El Amel, en partenariat avec le CPMC. L'Association EL AMEL, en partenariat avec le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), organise la 10e édition de la Course Féminine, dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, sous le slogan «Bougez pour vous protéger». Cet événement se tiendra le vendredi 25 octobre au stade annexe du 5 Juillet. Depuis 10 ans, cette initiative attire des centaines de participantes, mêlant sport et solidarité, et rappelle la nécessité d'un soutien constant aux femmes touchées par cette maladie. Les inscriptions se feront sur place, avec remise de T-shirts et casquettes pour toutes les participantes.

Widad.N

ARGENTINE :

Séisme de magnitude 5,8 frappe la province de San Juan (GFZ)

Un tremblement de terre d'une magnitude de 5,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a frappé dimanche à 22H59 GMT, la province de San

Juan, dans le centre-ouest de l'Argentine, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). L'épicentre, d'une profon-

deur de 86,3 km, a été initialement localisé par 30,96 degrés de latitude sud et 68,61 degrés de longitude ouest.



ÉTATS-UNIS :

Deux hommes tirent dans la foule après un match de football américain, la fusillade fait trois morts

Une enquête a été ouverte pour tenter d'identifier et retrouver les responsables de cette fusillade mortelle. Une fusillade a fait trois morts et huit blessés dans le Mississippi (États-Unis) ce samedi. D'après la chaîne de télévision WJTV relayée par CBS News, Une foule de 200 à 300 personnes rentrait d'un match de football américain lorsqu'elle a été prise pour cible. Au moins deux personnes auraient ouvert le feu. Les victimes célébraient la victoire de leur équipe lors de la fête de la rentrée scolaire du comté de Holmes quand une bagarre a éclaté entre plusieurs individus. Les causes précises de cette altercation restent pour l'heure méconnues.

INDONESIE :

Une surfeuse italienne de 36 ans meurt empalée par un espadon

Selon les autorités locales, l'espadon aurait bondi et enfoncé son rostre dans la poitrine de la jeune surfeuse. On connaissait les attaques de requins mais moins celles d'espadons. C'est pourtant après avoir été attaqué par l'un de ces poissons qu'une surfeuse italienne a perdu la vie ce vendredi sur l'île indonésienne Pulau Masokut, rapporte le média local Antara News relayé par BFMTV. Âgée de 36 ans, la victime était en train de surfer vers 9h30 lorsqu'un espadon a bondi de façon inattendue et a enfoncé son rostre « directement dans la poitrine de la touriste », selon le responsable de l'Agence régionale de gestion des catastrophes de la régence des îles Mentawai (BPBD).

BRESIL :

« Accident tragique », avec neuf morts dont sept ados membres d'une équipe d'aviron

La police routière fédérale (PRF) du Brésil a annoncé lundi qu'un grave accident de la route, dans la nuit de samedi à dimanche, avait causé la mort de neuf personnes, dont sept rameurs âgés de 15 à 19 ans revenant d'une compétition. « J'ai pris connaissance avec tristesse du décès de neuf personnes, dont sept membres d'une équipe d'aviron de la ville de Pelotas dans un accident tragique », a déclaré le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva sur le réseau social X. « Il n'y a pas de mots pour décrire la douleur de perdre un fils ou un petit-fils. C'est une douleur irréparable. Mes sentiments et ma solidarité envers les familles et amis des victimes », a-t-il ajouté.

FAUSSES ALERTES A LA BOMBE EN INDE :

Vers un durcissement des lois sur la sécurité aérienne

Le ministre indien de l'Aviation, Ram Mohan Naidu, a envisagé lundi un durcissement des lois sur la sécurité aérienne, après le chaos provoqué la semaine dernière par plus de 90 fausses alertes à la bombe visant des compagnies aériennes indiennes en Inde et à l'étranger. M. Naidu a indiqué que des discussions étaient en cours pour "une action législative" en vue d'une révision des lois sur la sécurité aérienne, et d'un alourdissement des chefs d'accusation qui rendrait les auteurs de ces alertes coupables d'un crime grave et donc passibles de peines plus longues.